

# État des lieux des enjeux de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

au Togo, au Sénégal, au Burkina Faso  
et à Madagascar



# Table des matières

Introduction .....	6
Objectifs et Champs de l'étude .....	7
Méthodologie.....	7
Quels engagements politiques pris en matière d'EEDD ?.....	11
Au niveau de la politique de coopération éducative de la France .....	14
<b>Renforcer l'intégration de l'EEDD dans les curricula et les programmes d'éducation non formelle et de formation .....</b>	<b>15</b>
Intégrer l'EEDD dans les curricula .....	16
Rendre acteur.rice.s les apprenant.e.s à travers des activités pratiques.....	21
Renforcer les enjeux environnementaux dans les référentiels et programmes de formation .....	28
Impliquer et sensibiliser davantage les communautés .....	32
Promouvoir un accès équitable des filles et des garçons à l'EEDD et aux filières porteuses .....	37
<b>Davantage outiller et former les personnels éducatifs .....</b>	<b>40</b>
Accroître et améliorer les moyens matériels et financiers mis à disposition.....	41
Renforcer les capacités des personnels éducatifs.....	45
<b>Intensifier les approches intersectorielles et pérenniser les bonnes pratiques .....</b>	<b>48</b>
Faciliter le continuum éducation environnement-santé-protection.....	49
Assurer la bonne diffusion et l'institutionnalisation des pratiques.....	52
Conclusion .....	55

# Copil de l'étude

AW Cheikh Tidiane - COSYDEP Sénégal  
Bagnomo Modeste Nebie - CN/ EPT Burkina Faso  
Baronnat Anaïs - Planète Urgence  
Clément Louise - Coalition Éducation France  
Gnakou Essodèyouna Armand - CNT EPT Togo  
Kanitom Kofi - CNT EPT Togo  
Martin Vanessa - Action Éducation  
Rakotoarivony Huguette - CONAMEPT Madagascar  
Rambaud Léa - Coalition Éducation France

# Remerciements

Nous exprimons notre reconnaissance à toutes les parties prenantes qui ont contribué à la réalisation de cette étude sur l'« **État des lieux des enjeux de l'Éducation à l'Environnement au Développement Durable (EEDD) au Togo, au Sénégal, au Burkina Faso et à Madagascar** ».

Nous remercions très sincèrement les Ministères en charge de l'environnement, de l'éducation et de la formation professionnelle, les organisations non gouvernementales et de la société civile, ainsi que les enseignant-e-s et forma-teurs-trices au Togo, au Sénégal, au Burkina Faso et à Madagascar, qui ont pris part à l'étude, que ce soit par leurs témoignages, leurs participations aux ateliers ou aux discussions. Leurs collaborations et leurs contributions ont été essentielles à la collecte des données et à l'analyse des pratiques en matière d'EEDD.

Nos remerciements vont tout particulièrement à Education Out Loud (EOL), à Oxfam, au Partenariat Mondial pour l'Education (PME), à l'Agence Française de Développement (AFD) et au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) pour leurs soutiens tout au long de ce projet.

Nous espérons que les conclusions et recommandations de cette étude contribueront à l'avancement des connaissances et pratiques en matière d'EEDD dans les quatre (04) pays cibles et au-delà.

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Agence Française de Développement, Éducation À Voix Haute et le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de la France. Son contenu relève de la seule responsabilité de la CN/ EPT Burkina Faso, la CN EPT Togo, la Coalition Education France, la COSYDEP Sénégal et la CONAMEPT Madagascar et ne reflète pas nécessairement les opinions des partenaires financiers dont Oxfam Danemark et GPE.



## Résumé exécutif

Le changement climatique est devenu une problématique planétaire. La Banque mondiale estime que jusqu'à 13,5 millions de personnes supplémentaires pourraient basculer dans la pauvreté dans le Sahel d'ici 2050, du fait des chocs liés au changement climatique, si des mesures urgentes en matière d'adaptation ne sont pas mises en place. Malheureusement, l'éducation ne contribue pas de façon significative à la sensibilisation des populations sur les enjeux du changement climatique et de la protection de leur environnement.

Face à ce constat, la Coalition Éducation France, la Coalition des Organisations en SYnergie pour la Défense de l'Éducation Publique du Sénégal (COSYDEP) et la Coalition Nationale Togolaise pour l'Éducation Pour Tous (CNT/EPT Togo) ont mené en 2022 un « État des lieux des enjeux de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) notamment en Afrique de l'Ouest/Sahel, à partir des exemples du Togo et du Sénégal », qui a ensuite été élargi (à partir de 2023) au Burkina Faso et à Madagascar, en partenariat avec la Coalition Nationale Education Pour Tous du Burkina Faso (CN-EPT/BF) et la Coalition Nationale Malagasy pour l'Éducation Pour Tous (Conamept).

L'état des lieux est consolidé par une seconde étude portant sur les enjeux de genre et de formation professionnelle dans l'EEDD,

L'étude a recensé les enjeux rencontrés et les pratiques testées et/ou déployées par un échantillon de 329 enseignant.e.s,

60 organisations de la société civile et 26 institutionnel.le.s à travers une veille, des consultations et des questionnaires. Des sessions de restitution ont été organisées par les cinq coalitions.

Les principales conclusions et recommandations sont relatives au renforcement de l'intégration de l'éducation environnementale dans les curricula et les programmes d'éducation non formelle et de formation en y allouant un crédit horaire suffisant. La création d'une matière dédiée à l'EEDD est souhaitée par les OSC et institutionnel.le.s mais plus controversée chez les enseignant.e.s : 18% des enseignant.e.s consulté.e.s seulement au Togo, 17% à Madagascar, 26% au Sénégal souhaitent la création d'une telle matière, car cela alourdit les programmes. Ils proposent qu'elle soit plutôt intégrée en filigrane dans certaines matières d'accueil mais inscrite dans le programme scolaire.

Au Burkina Faso, ils sont 43% des enseignant.e.s interrogé.e.s qui demandent au gouvernement de mettre dans le programme des étudiant.e.s des cours sur la protection de l'environnement.

Par ailleurs, entre 43% et 63% des enseignant.e.s interrogé.e.s dans les quatre pays affirment que les élèves réagissent avec un fort intérêt aux cours et aux activités d'éducation relatifs à l'environnement. Le rapport démontre également, qu'au-delà des enseignements théoriques, il est important de rendre acteur.rice.s les apprenant.e.s à travers

des activités pratiques liées à la protection de l'environnement. Il met également en exergue une série de bonnes pratiques relatives à l'EEDD mises en place par les élèves, les établissements scolaires et les organisations de la société civile.

La mise en place effective de l'EEDD fait face à plusieurs obstacles dans les pays étudiés. Au Sénégal, 81% des enseignant.e.s interrogé.e.s soulignent le manque d'outils, au Togo, 71,4% des enseignant.e.s, ont besoin de temps, au Burkina Faso, ils.elles estiment avant tout manquer de formation (64,9%) et à Madagascar, seuls 18% des enseignant.e.s ont un diplôme pédagogique. Le financement de l'EEDD ressort également comme un obstacle à sa réalisation. L'étude démontre qu'aucun budget n'y est dédié dans les politiques sectorielles des quatre pays.

L'analyse souligne également l'importance de sensibiliser et d'impliquer davantage les communautés dans les actions relatives à l'EEDD.

En ce qui concerne la formation professionnelle, les enjeux environnementaux sont pris en compte de manière transversale par un certain nombre d'organisations proposant des formations techniques et professionnelles, que ce soit au niveau du gouvernement ou des organisations de la société civile au Burkina, au Togo et au Sénégal.

Toutefois, ils ne sont pas systématiquement intégrés dans les programmes de formations professionnelles des pays, et les moyens dédiés y sont limités. De nombreuses organisations de la société civile proposent des modules de formation aux métiers verts, mais pas forcément diplômantes, et souvent de courte durée. Il urge de renforcer les enjeux environnementaux dans les référentiels et programmes de formation.

L'accès aux filières porteuses doit prendre en compte le genre. Il est considéré comme un enjeu clé pour les OSC consultées et les politiques nationales doivent faire une large part à l'inclusion dans leur plan sectoriel pour l'éducation. Toutefois, il ressort la nécessité de renforcer les capacités sur cette problématique et celle de l'inclusion plus largement afin qu'elles soient intégrées de façon transversale à tous les projets et toutes les politiques initiées.

Enfin, selon l'étude et les pratiques analysées, les problèmes environnementaux et l'urgence climatique doivent faire l'objet d'un travail pluri-acteur.rice.s et multi-sectoriels notamment sur le continuum éducation-environnement-santé-protection et être suffisamment pris en compte dans les politiques publiques.

### Au Burkina Faso

**43 %**  
des enseignant.e.s

qui demandent au gouvernement de mettre dans le programme des étudiant.e.s des cours sur la protection de l'environnement.

 **13,5**  
millions

supplémentaires pourraient basculer dans la pauvreté dans le Sahel d'ici 2025

L'étude a recensé les enjeux rencontrés et les pratiques testées et/ou déployées par un échantillon de

**329**  
enseignant.e.s

**60**  
organisations  
de la société  
civile

## Introduction

Les effets du changement climatique affectent désormais tous les pays sur tous les continents, avec des impacts plus que préoccupants sur les vies humaines, les économies nationales, l'accès aux services sociaux de base, la réalisation des droits humains et la préservation de l'écosystème. L'Afrique de l'Ouest et le Sahel comptent parmi les régions les plus exposées aux risques dans le monde. La Banque mondiale estime que jusqu'à 13,5 millions de personnes supplémentaires pourraient basculer dans la pauvreté dans le Sahel d'ici 2050, du fait des chocs liés au changement climatique, si des mesures urgentes en matière d'adaptation ne sont pas mises en place. Or, ces populations sont souvent les moins sensibilisées aux enjeux du changement climatique et de la protection de leur environnement via leur cadre scolaire et/ou via les programmes d'éducation non formelle. Rares sont les États dans ces pays qui forment les professeur.e.s ou adaptent les curricula, les cadres scolaires et les programmes d'éducation non formelle afin d'intégrer la sensibilisation et la participation active des enfants aux enjeux environnementaux. Sur 100 pays étudiés, plus de la moitié ne mentionnent pas le changement climatique dans leurs programmes scolaires. Or, nous connaissons l'urgence d'agir dès l'enfance sur ces enjeux fondamentaux pour prévenir et répondre aux catastrophes climatiques. Par ailleurs, l'Afrique est le continent le plus jeune de la Planète avec, en 2019, environ 230 millions de jeunes (âgés de 15 à 24 ans), ce qui représente environ 19% de la population mondiale des jeunes. Les projections indiquent que d'ici 2030, le nombre de jeunes vivant en Afrique augmentera de 42% au maximum. Chaque année, ce sont 12 millions d'emplois supplémentaires à créer pour résorber l'arrivée des jeunes sur le

marché du travail alors que le contexte socio-économique est difficile (secteur informel et sous-emploi, travailleurs pauvres en particulier chez les jeunes et les femmes, migrations) et que l'Afrique connaît une urbanisation galopante. Le continent africain voit son capital naturel menacé, d'autant qu'il doit faire face aux effets du changement climatique et à la désertification.

L'éducation peut favoriser une action climatique plus rapide et plus efficace de deux manières cruciales. L'éducation peut non seulement galvaniser les changements de comportement à grande échelle mais également débloquer les compétences et l'innovation afin d'orienter les économies vers des trajectoires de croissance plus vertes. Selon la Banque mondiale, l'éducation est le meilleur indicateur de la sensibilisation au changement climatique : le fait de suivre un cours universitaire d'un an sur le climat peut réduire les émissions de carbone d'un individu de 2,86 tonnes de CO<sub>2</sub> par an.

Les États-parties se sont engagés dans le cadre des Objectifs de développement durable : « *D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits humains, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.* » (ODD 4.7) et « *Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide.* » (ODD 13.3).

*La Déclaration de Fortaleza* » (2024) appelle à « *intégrer la durabilité et la résilience aux crises dans les systèmes éducatifs par le biais de l'éducation au développement durable.* »

Face à ce constat, la Coalition Éducation France, la Coalition des Organisations en SYnergie pour la Défense de l'Éducation Publique du Sénégal (COSYDEP) et la Coalition Nationale Education Pour Tous du Togo (CNT/EPT Togo) ont mené en 2022 un « État des lieux des enjeux de l'Éducation au Développement Durable notamment en Afrique de l'Ouest/Sahel, à

partir des exemples du Togo et du Sénégal », qui a ensuite été élargi (à partir de 2023) au Burkina Faso et à Madagascar, en partenariat avec la Coalition Nationale Education Pour Tous du Burkina Faso (CNEPT-BF) et la Coalition Nationale Malagasy pour l'Éducation Pour Tous (Conamept). Ce projet est mené avec l'appui de l'Agence Française de Développement, du fonds Éducation à Voix Haute, du Partenariat Mondial pour l'Éducation et du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

## Objectifs et Champs de l'étude

Ce rapport vise à dresser un état des lieux en identifiant et en analysant les enjeux et les pratiques mises en place par les OSC, les enseignant.e.s et les institutionnel.e.s en matière d'éducation à la protection de l'environnement au Burkina Faso, à Madagascar, au Sénégal et au Togo. L'analyse a été effectuée par le Comité de Pilotage de l'étude sur la base des données

collectées par les quatre coalitions nationales : Cosydep, Conamept, CNT/EPT Togo et CN/EPT Burkina Faso.

L'étude ne se veut pas exhaustive mais illustrative des tendances observées en matière d'EEDD dans les quatre pays cibles.

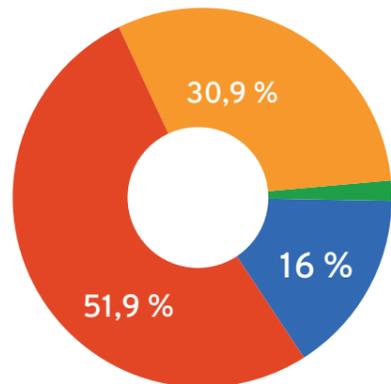
## Méthodologie

L'étude a réalisé une veille ainsi qu'une revue de littérature (études, documents politiques, etc.) et a recensé les enjeux rencontrés et les pratiques testées et/ou déployées par un échantillon d'enseignant.e.s (127 enseignant.e.s au Sénégal, 90 au Togo, 37 au Burkina Faso et 75 à Madagascar), d'organisations de la société

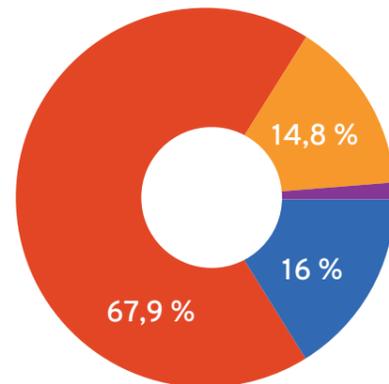
civile (11 au Sénégal, 7 au Togo, 15 au Burkina Faso et 27 à Madagascar) et d'institutionnel.e.s (7 au Sénégal, 4 au Togo, 5 au Burkina Faso et 10 à Madagascar) à travers une veille, des consultations et des questionnaires. Les enjeux exprimés par les communautés éducatives de ces pays sur le sujet ont été également identifiés

Région et niveau d'enseignement des personnels éducatifs ayant répondu au questionnaire par pays

Au Togo

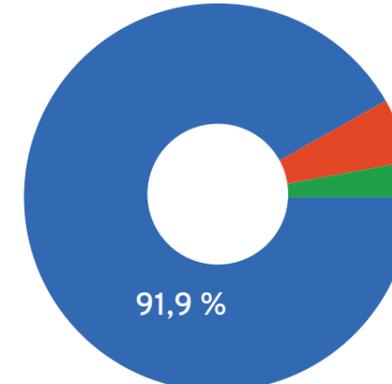


- Maritime
- Grand Lomé
- Plateau
- Savanes

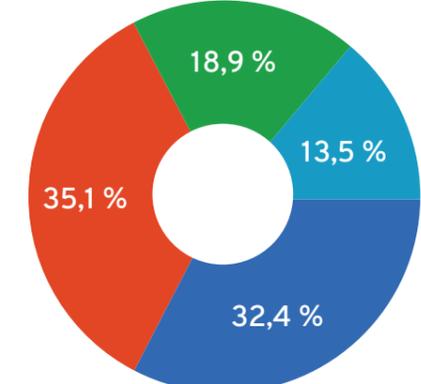


- Collège
- Lycée
- Education non formelle
- Primaire
- Préscolaire

Au Burkina Faso

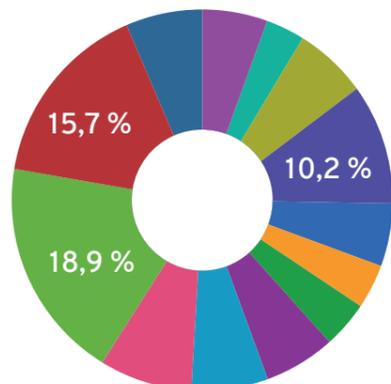


- Primaire
- Collège
- Education non formelle

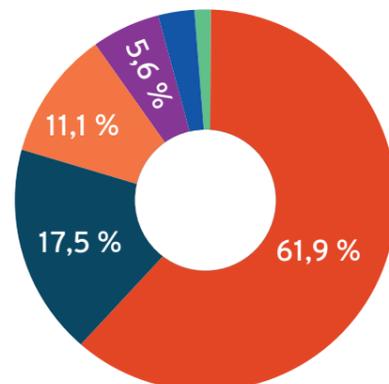


- Est
- Plateau central
- Sahel
- Nord
- Boucle du Mouhoun
- Centre Nord

Au Sénégal

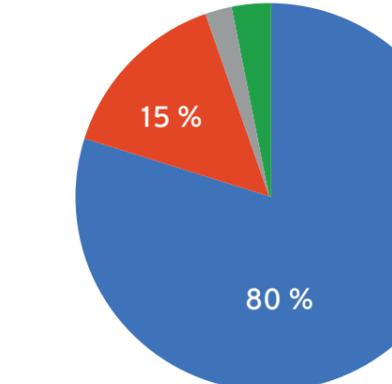


- Dakar
- Diourbel
- Louga
- Saint-Louis
- Matam
- Tambacounda
- Kedougou
- Kaolack
- Kaffrine
- Fatick
- Thies
- Kolda
- Sedhiou
- Ziguinchor

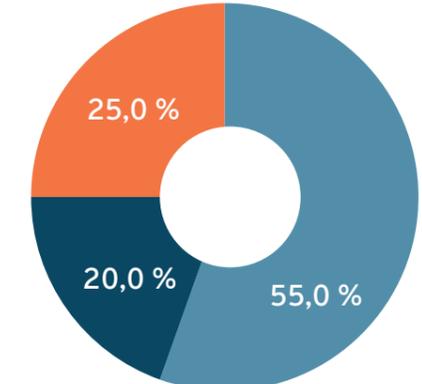


- Élémentaire
- Collège
- Lycée
- Formation professionnelle
- Préscolaire
- Supérieur

À Madagascar



- Primaire
- Collège
- Lycée
- Education non formelle



- Analamanga
- Boeny
- Atsinanana

Les points saillants de l'étude ont été partagés à plusieurs occasions : lors de la Journée Internationale de l'Éducation 2023 (à Paris), lors d'un webinaire en ligne (novembre 2023) et lors d'un atelier organisé par la Campagne mondiale pour l'éducation rassemblant toutes les coalitions d'Afrique, à Johannesburg (octobre 2024). Des restitutions intermédiaires d'une journée ont également été organisées dans les quatre pays cibles rassemblant au total plus de deux cents parties prenantes issues d'horizons et de secteurs différents. Ces différents temps d'échanges ont permis de nourrir l'étude et de compiler des approches coordonnées et conjointes multisectorielles d'EEDD.

À la suite d'un constat de manque de données collectées sur les enjeux de genre et de formation professionnelle dans l'EEDD, le comité de pilotage de l'étude a décidé d'approfondir ces volets à travers une démarche qualitative

ciblant un petit groupe d'acteurs issus de divers horizons (institutionnel.les., société civile, etc.). Au total, 38 personnes ont été consultées dans trois pays, 16 au Sénégal, 12 au Togo, 10 au Burkina Faso. Aucune donnée n'a pu être collectée sur ces enjeux à Madagascar, liée au manque de lien établi par la Conamept avec les acteurs de la FTP. Le travail de consultation mené au Burkina Faso, au Sénégal et au Togo a été complété par une analyse documentaire visant à pallier la difficulté de s'entretenir avec certains acteurs institutionnels. Les données collectées sur la prise en compte du genre dans l'EEDD et sur la formation technique et professionnelle aux métiers verts restent limitées. Elles ne permettent pas de dresser un état des lieux global mais apportent un éclairage et révèlent un besoin de renforcement en termes de capitalisation ou d'initiatives sur ces enjeux.



## Quels engagements politiques pris en matière d'EEDD ?

### Au Sénégal

La Stratégie Nationale de Développement Durable du Sénégal (2015) consacre son axe stratégique 1 à l'«*Accroissement du niveau de sensibilisation et d'éducation et de connaissances des acteurs pour un Développement Durable*» toutefois, les engagements se limitent à des actions de sensibilisation et n'intègrent pas d'engagements aux niveaux des politiques éducatives et des programmes d'éducation et de formation.

Le Plan Sénégal Emergent 2019-2023 acte que « *Le Sénégal ambitionne de réaliser une croissance forte, inclusive et durable à travers un capital humain de qualité pour consolider la transformation structurelle de l'économie et répondre aux aspirations des populations à un mieux-être* » à travers dix objectifs stratégiques dont « *(ii) la promotion d'une offre éducative de qualité en adéquation avec les besoins socio-économiques, environnementaux et culturels* ».

Le Programme d'amélioration de la qualité, de l'équité et de la transparence de l'éducation et de l'EFTP (PAQUET 2013-2025), prévoit l'«*Intégration accrue des considérations environnementales et de développement durable à tous les niveaux de l'éducation et de la formation succédant au précédent plan décennal de l'éducation et de la formation*»(p23). Toutefois, cet engagement se concentre principalement sur la réalisation d'une Évaluation Environnementale et Sociale (EES) pour accompagner le processus de planification du Paquet Éducation-Formation afin d'assurer que les initiatives prises en matière d'éducation soient respectueuses des politiques et des législations environnementales et prennent en compte les enjeux environnementaux (p 108-110).

La Déclaration régionale sur le renforcement du financement de l'éducation au changement climatique en Afrique de l'Ouest (2023, COP28 Dubaï)

La Déclaration sur le programme commun pour l'éducation et le changement climatique (2023, COP28 Dubaï)<sup>1</sup>

Le Sénégal a décidé d'internaliser institutionnellement les enjeux climat dans son système éducatif, à travers l'élaboration d'une « *stratégie de renforcement des compétences pour un développement résilient au changement climatique et créateur d'emplois* », avec le soutien du programme AdaptAction de l'Agence française de développement (AFD). Le développement de cette stratégie nationale a été piloté par la Direction du Changement Climatique, de la Transition écologique et des Financements verts et par le Centre d'Éducation et de Formation environnementales (CEFE) du ministère de l'environnement et de la transition écologique (METE), en étroite collaboration avec les ministères sectoriels du domaine de l'éducation et de la formation et d'autres acteurs sectoriels clés de l'éducation. Cette stratégie au niveau du secteur éducatif du Sénégal vise l'accompagnement d'une évolution de l'offre de formation nationale, dans une logique de continuité entre les différents niveaux d'enseignement (notion de continuum éducatif), afin de renforcer les connaissances, aptitudes et compétences des apprenant.e.s en faveur de la transition écologique, et ainsi leur accès à des emplois résilients et sobres en carbone et à une citoyenneté active sur ces enjeux .

[1] <https://www.uncclearn.org/news/cop-28-west-african-nations-embark-on-quest-to-build-climate-change-literacy-at-scale-for-all-its-citizens/>

## Au Burkina Faso

Dans sa volonté de promouvoir un développement durable, le Burkina Faso, s'est doté depuis 1994 d'un Plan d'Action National pour l'Environnement (PANE). Les objectifs principaux du PANE sont la recherche d'un équilibre socio-écologique et socio-économique susceptible de contribuer à l'autosuffisance et à la sécurité alimentaires et d'offrir les meilleures conditions de vie aux populations ; la maîtrise des pressions sur le milieu naturel ; la régénération des ressources naturelles et la protection de la biodiversité ; mais aussi l'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations.

Au regard des enjeux actuels, le pays a élaboré et adopté en décembre 2021, un nouveau document, dénommé Plan d'Action Stratégique National de l'Éducation Environnementale et Ecocitoyenneté (PASNEEE) pour la période 2022-2024. Le PASNEEE est un plan d'actions triennal glissant 2022-2024, qui décrit les actions, la planification et la programmation physique et financière des activités en matière d'éducation environnementale et écocitoyenneté sur les trois prochaines années.

Aussi, le pays, à travers la Stratégie Nationale d'Éducation Environnementale (SNEE) adoptée en 2001, s'est engagé à :

- asseoir les bases d'une politique nationale en matière d'éducation environnementale prenant en compte les différents ordres d'enseignement du système éducatif burkinabé et impliquant tous les acteurs de développement ;
- mettre à la disposition des acteurs un cadre d'intervention de référence approprié pour la pratique de l'éducation environnementale ;
- renforcer ou créer un cadre institutionnel favorisant non seulement la mise en œuvre de la SNEE mais aussi la coordination et le suivi des activités à l'effet de cohérence et de capitalisation des acquis ;

- promouvoir une participation communautaire et un partenariat actif et soutenu pour bâtir un environnement sain et de qualité.

En 2002, le Burkina Faso a également adopté la Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisé (LPDRD). La LPDRD axe son action en matière d'environnement sur «la promotion de la gestion durable et décentralisée des ressources naturelles, fauniques et halieutiques par les mécanismes de la cogestion et de la concession à travers l'élaboration de plans d'aménagement et de gestion participative des forêts, des plans d'eau et des aires de protection faunique, ainsi que la formation, l'organisation et la responsabilisation des communautés locales, le suivi de l'évolution des ressources forestières, fauniques et halieutiques, la lutte contre les feux de brousse ainsi qu'un ensemble de mesures qui visent la préservation des ressources naturelles».

À cela s'ajoute la loi no 006-2013/AN portant Code de l'environnement du Burkina Faso adoptée en 2013. À travers l'article 15 de ce code, le pays énonce ses intentions en instituant une éducation environnementale dans tous les plans, programmes et projets de développement ainsi que dans les ordres d'enseignement pour faciliter la prise en compte des principes fondamentaux de préservation de l'environnement dans le développement social et économique du pays.

D'une manière générale, les engagements du Burkina Faso mettent en évidence une intention et des initiatives politiques claires en matière de développement durable.

## A Madagascar

Le DÉCRET N° 2013-880 (publié le 10 octobre 2018) fixe la Politique Nationale de l'Éducation relative à l'Environnement pour le Développement Durable (PErEDD) à Madagascar .

La Stratégie Nationale de l'Information et de la Communication Environnementale pour le Développement Durable (SNICEDD) publiée le 18/04/2019 a pour objectif d'amplifier et d'améliorer la gestion des informations environnementales depuis leur génération jusqu'à leur diffusion. La SNICEDD a aussi pour but de renforcer le mainstreaming environnemental, de développer le réflexe environnemental à tous les niveaux et de promouvoir l'écocitoyenneté de la population Malagasy. Cette stratégie entre dans la mise en œuvre de l'axe 5 du Plan National de Développement et concourt à la réalisation des objectifs de la Charte de l'Environnement Malagasy actualisée et à la Politique Nationale de l'Environnement pour le Développement Durable.

Le Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNA) de Madagascar (Décembre 2021) ne promeut pas d'engagements au niveau du système éducatif.

## Au Togo

Le Togo s'est lancé dès 1989 dans un processus de planification et de gestion environnementale. Pour ce faire, en décembre 2011, un Plan National de l'Environnement (PNE) a été élaboré pour asseoir le développement économique et social sur des bases écologiquement viables et contribuer à la dynamique de développement durable. Dans son axe stratégique titré «intensifier l'information, l'éducation et la communication en matière d'environnement», le gouvernement s'engage à :

- Intégrer l'environnement dans les programmes d'éducation et de formation ;
- Harmoniser et rationaliser, à chaque niveau du système d'éducation et de formation, les contenus des programmes relatifs à l'environnement et au développement durable ;

- Développer et mettre en place des programmes de sensibilisation, d'éducation et de communication environnementale à l'intention, des groupes cibles concernés par la gestion de l'environnement et de toutes les autres couches de la société.

## Au niveau de la politique de coopération éducative de la France

«La Stratégie internationale de la France en matière d'éducation de base 2024-2028» en fait un des axes prioritaires.

L'approche de la France : «Mieux intégrer les enjeux environnementaux et numériques pour soutenir la transformation de l'éducation» :

«Dans le prolongement des principes de l'action pour l'autonomisation climatique (ACE) de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et de l'Article 12 de l'Accord de Paris, la France plaide pour une meilleure prise en compte des enjeux éducatifs dans les négociations et la finance climat, et l'intégration dans les politiques éducatives de l'impact des effets du changement climatique dans toutes les composantes (planification, budgétisation, infrastructures, curricula, données éducatives). Elle promeut le rôle de l'éducation pour la protection de l'environnement, l'atténuation et l'adaptation aux conséquences du dérèglement climatique, et la contribution de l'éducation à l'ODD 13.»

Cette section vise à résumer les principales conclusions et recommandations de l'analyse croisée issue des quatre pays, en identifiant les points communs, en soulignant les différences et en formulant des recommandations.

## RENFORCER L'INTÉGRATION DE L'EEDD DANS LES CURRICULA ET LES PROGRAMMES D'ÉDUCATION NON FORMELLE ET DE FORMATION

Éduquer et former via le cadre scolaire, les programmes d'éducation non formelle et de formation aux enjeux du changement climatique et de la protection de l'environnement sont des leviers fondamentaux pour répondre à l'urgence d'agir dès l'enfance sur ces enjeux et prévenir les catastrophes climatiques. Ceci, afin de permettre aux enfants et aux jeunes de s'approprier les clés de lecture sur l'évolution de leur environnement, et surtout des moyens d'agir à leur échelle pour préserver leurs écosystèmes.

### Intégrer l'EEDD dans les curricula

#### Un crédit horaire accordé à l'éducation à l'environnement très insuffisant

Au Sénégal, au Togo, au Burkina Faso comme à Madagascar, l'étude révèle une insuffisance d'heures d'enseignement consacrées à l'éducation environnementale dans les établissements scolaires : entre 70% et 72% des enseignant.e.s interrogé.e.s au Sénégal, au Togo et à Madagascar consacrent moins de deux heures par semaine à l'enseignement des études environnementales. Au Burkina Faso, le pourcentage est moins élevé avec 49 % des enseignant.e.s consulté.e.s qui déclarent consacrer moins de deux heures par semaine à l'éducation à l'environnement.

L'éducation environnementale étant optionnelle dans les enseignements, le crédit horaire alloué reste réduit et soumis à la bonne volonté des enseignant.e.s.

#### L'intégration de l'EEDD dans les autres matières du cursus

L'étude révèle que les professeur.e.s enseignent l'éducation à l'environnement notamment à travers une approche méthodologique théorique, de manière transverse, ponctuellement dans le cadre de matières d'accueil telles que l'Histoire et la Géographie, les Sciences de la vie et de la Terre (SVT), l'Éducation Civique et Morale (ECM) et la Physique-Chimie et Technologie (la PCT), etc. dans les quatre pays. Toutefois, il ressort une faible appropriation des programmes de développement durable par le corps éducatif.

Au **Sénégal** par exemple, il n'y a pas spécifiquement de professeur.e.s d'éducation civique (EC) et la discipline ne figure pas dans l'emploi du temps. Elle est enseignée dans les établissements moyens par les professeurs d'histoire et de géographie. Officiellement, il est prévu cinq heures de temps pour l'histoire et la géographie dont une heure pour l'EC. Dans la pratique, c'est quatre heures de temps avec toujours la même exigence pour l'enseignement de l'EC. Or, selon une professeure d'Histoire et de Géographie au Collège d'Enseignement Moyen de Mboro, l'EC doit être davantage prise en compte au vu de l'impact qu'elle peut avoir sur la vie des apprenant.e.s et leur rapport à l'environnement.

À **Madagascar**, l'enseignement sur l'air, l'eau, le sol, le climat, etc reste très théorique. L'environnement est considéré comme une connaissance technique, l'apprentissage se résume à une liste d'activités. Une éducation aux valeurs est cependant transmise aux enfants, afin de les inciter à changer leurs attitudes au regard de l'environnement (ne plus jeter des détritrus, ne plus déféquer à l'air libre), mais elle reste peu en prise avec les réalités sociales.

Au **Burkina Faso**, l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable dans les curricula étant des notions transversales, sa prise en compte est effective dans tous les champs disciplinaires (langues et communication, Mathématiques-Sciences et Technologies, Sciences humaines et sociales, EPS, Arts, Culture et Production) au niveau du préscolaire et du primaire.

*« Il est urgent de l'intégrer dans les curricula comme une matière à part entière, comprenant l'éducation à la citoyenneté et les questions environnementales. Si le programme d'Éducation civique devient Éducation à la Citoyenneté et que les acteurs reçoivent les formations adéquates et les moyens didactiques nécessaires, ceux-ci pourront, à leur tour, former des citoyen.ne.s responsables et engagé.e.s dans la quête du mieux-être de l'humanité. » selon une professeure d'Histoire et de Géographie au Collège d'Enseignement Moyen de Mboro, au Sénégal.*

En ce qui concerne le post-primaire et le secondaire, l'intégration de l'éducation à l'environnement et au Développement Durable se fait à travers des disciplines d'accueil notamment le français, la philosophie, l'anglais, l'allemand, l'histoire, la géographie, l'éducation civique, l'éducation sociale et familiale, les mathématiques, les sciences physiques, les sciences de la vie et de la terre.

Pendant la préparation des leçons, les enseignant.e.s des différentes disciplines sont invité.e.s à définir des objectifs d'éducation à l'environnement et au Développement Durable lorsque le sujet s'y prête.

40% des enseignant.e.s interrogé.e.s révèlent insérer des notions sur l'environnement dans les matières générales et notamment dans les cours d'Éducation civique, la Géographie et le Français.

### Un intérêt manifeste des élèves pour les apprentissages et les activités d'éducation environnementale

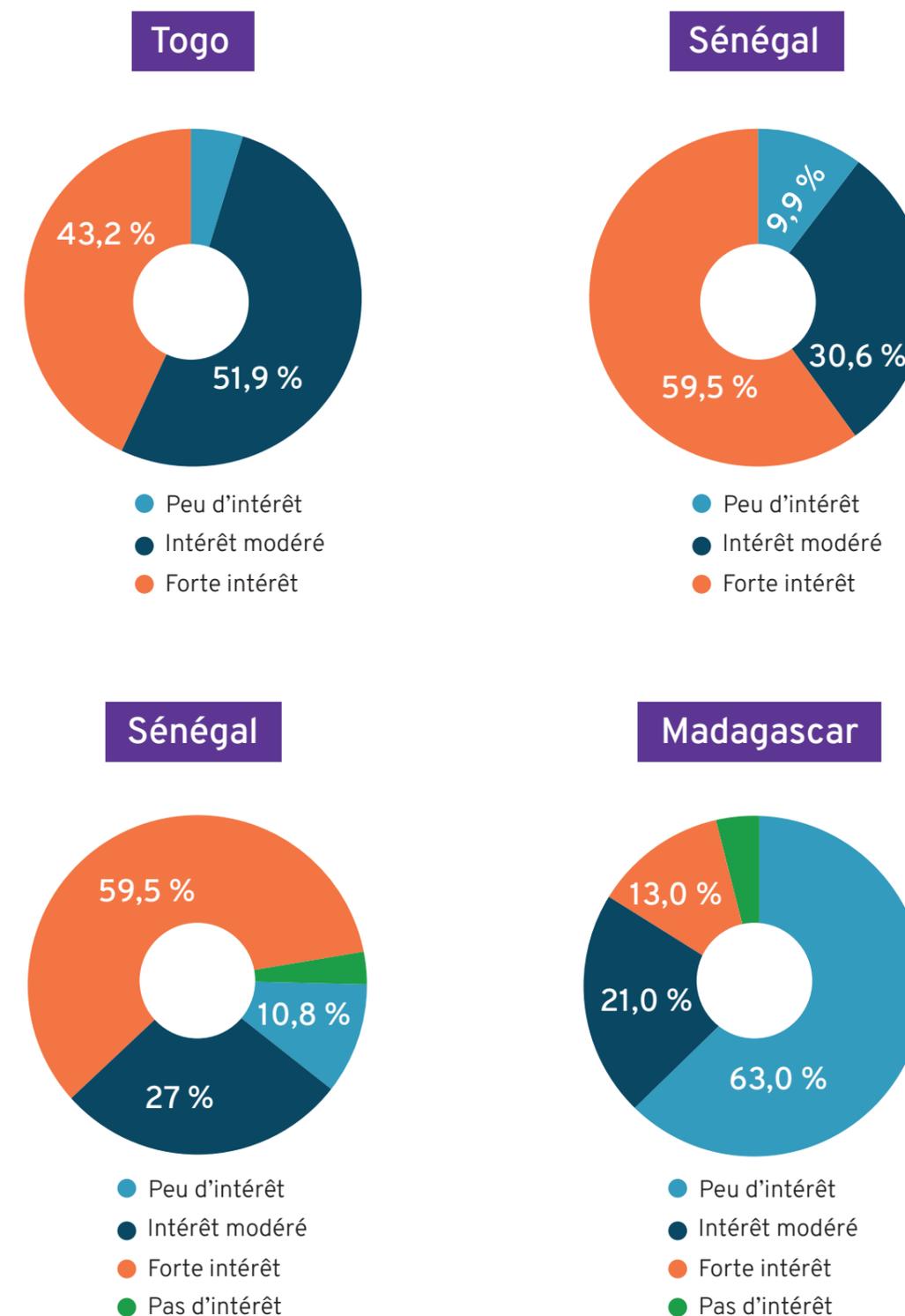
L'ensemble des études menées révèlent un intérêt manifeste des élèves pour les apprentissages et les activités d'éducation environnementale (cf graphiques). Entre 43% et 63% des enseignant.e.s interrogé.e.s dans les quatre pays affirment que les enfants réagissent avec un fort intérêt aux cours et aux activités d'éducation relatifs à l'environnement.

À **Madagascar**, par exemple, leur intérêt est surtout élevé pour les activités pratiques comme les exercices (respiration, toucher le sol, etc), les expérimentations (planter un haricot, trier les déchets, etc) et les tests.

**« Au Togo, les enseignant.e.s affirment que les apprenant.e.s ont beaucoup d'engouement et réagissent beaucoup lors de ces activités. Ils sont très intéressés » selon un.e enseignant.e au Togo.**



Les diagrammes ci-dessous montrent comment les enfants réagissent aux cours et activités d'enseignement relatif à l'environnement.



### La création d'une matière EEDD, souhaitée par les OSC et institutionnel. le.s mais plus controversée chez les enseignant.e.s

Les volontés de dédier une matière à part entière dans les programmes scolaires à l'EEDD varient en fonction des acteurs et des pays.

Une part importante des OSC et des institutionnel.le.s consulté.e.s soutient la création d'une discipline dédiée à l'éducation environnementale dans les enseignements.

Cependant, cette proposition reste peu soutenue par les enseignant.e.s interrogé.e.s à Madagascar, au Togo et au Sénégal. Ils sont plus défavorables à la création de disciplines additionnelles arguant que les programmes scolaires sont déjà chargés et qu'ils manquent de formation.

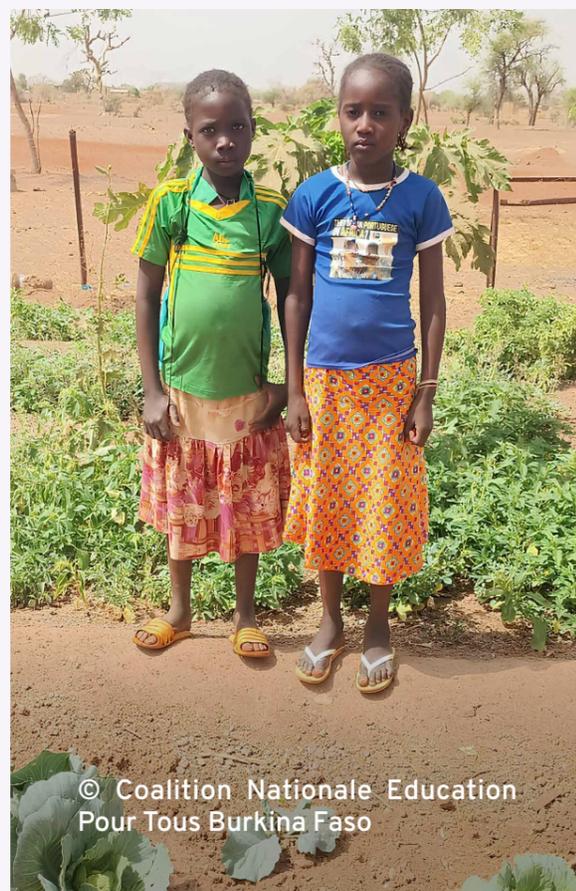
18% seulement au **Togo**, 17% à **Madagascar**, 26% au **Sénégal** des enseignant.e.s interrogé.e.s demandent davantage d'heures allouées à l'enseignement, voire la création d'une discipline dédiée. Les enseignant.e.s sont conscient.e.s de l'importance de l'éducation pour sensibiliser, changer les attitudes et comportements des enfants et ils.elles estiment qu'une pédagogie de développement durable, notamment pour construire des citoyen.ne.s investi.e.s sur les questions de développement durable, s'impose. Toutefois, au regard des conditions d'enseignement souvent difficiles liées au manque de moyens, les enseignant.e.s ont du mal à s'investir davantage sur ces enjeux. Ils demandent davantage de clarté sur les lignes directrices à appliquer en matière d'EEDD.

**L'État doit « augmenter le temps d'enseignement sur l'environnement et faire de la protection de l'environnement une des priorités politiques tout comme l'éducation » et « mettre l'éducation environnementale dans les programmes d'enseignement » estiment deux enseignants au Burkina Faso.**

Par contre, au Burkina Faso, 43% des enseignant.e.s interrogé.e.s demandent au gouvernement de mettre dans le programme des étudiant.e.s des cours sur la protection de l'environnement. Ceci, afin de disposer de formation et d'évaluer les élèves sur ces questions et ainsi, de renforcer leur prise en compte dans les cursus scolaires.

Au **Togo**, d'après une autorité de l'éducation de la région des Savanes, l'enseignement de l'EEDD devrait se faire selon les trois approches usuelles (disciplinaire, transversale et occasionnelle) - tout comme dans l'enseignement de la discipline de l'Education Civique et Morale (ECM) - afin d'impliquer efficacement tous les enseignant.e.s.

Des modalités d'évaluation pourraient être proposées en situation d'apprentissage au niveau de l'école, des groupes de classe et des individus afin de valoriser la thématique autant que les autres disciplines scolaires.



© Coalition Nationale Education Pour Tous Burkina Faso

Dans le même sens, plusieurs chefs d'inspection scolaire au Togo consultés soutiennent que l'EEDD serait une discipline bien enseignée dans les établissements si, et seulement si, des curricula de formation et des guides d'enseignement suivant la transposition didactique selon les niveaux et dans les différentes disciplines d'accueil sont élaborés.

Pour leur part, des acteur.rice.s impliqué.e.s dans la rédaction des curricula consulté.e.s au Togo ont également souligné que les réformes curriculaires en cours tiennent compte de la dimension éducation environnementale et que les nouveaux manuels des cours élémentaires et moyens en cours de rédaction en font mention. Deux principales inquiétudes ont toutefois été soulevées :

- l'inscription unilatérale de la thématique dans les curricula sans les contributions du personnel du Ministère de l'Environnement et des ressources forestières ni celui de la Santé ;
- la démarche méthodologique proposée dans les curricula et les critères d'évaluation actuels avec des approches plus théoriques que pratiques.

Par ailleurs, certain.e.s enseignant.e.s du Togo soulignent que l'EEDD est davantage présent dans l'enseignement technique professionnel que dans l'enseignement général du pays notamment à travers la formation aux métiers verts (jardinage, mise en place des parterres, pépinières, entretien de la nature et des plants, fabrication de matériels didactiques à partir des matières de récupération).

À **Madagascar**, le Plan sectoriel de l'éducation (2018-2023) a réaffirmé l'importance de l'Éducation au développement durable, notamment de l'éducation environnementale et maritime. Alors que les programmes scolaires sont en cours de révision, une réflexion s'est engagée pour trouver la bonne méthodologie afin d'intégrer l'EEDD dans les disciplines existantes, de la rendre plus pratique et moins théorique et

d'y allouer un crédit horaire d'enseignement suffisant. Plusieurs initiatives ont été lancées avant 2020 pour faciliter et mettre en pratique l'éducation au développement durable : un premier document de référence « Éducation pour le Développement Durable à Madagascar, Ensemble pour promouvoir l'éducation pour le développement durable », a été préparé dès 2014 par un groupe de travail intersectoriel (MEN, METFP et WWF) afin de comprendre l'EDD et cerner les éléments clefs de réorientation de l'éducation et de la formation en vue d'intégrer l'éducation au développement durable dans l'éducation formelle. Adressé en priorité aux décideurs, concepteurs, formateurs et encadreurs des ministères ainsi qu'aux chefs d'établissements et conseillers pédagogiques de l'enseignement général, technique et de la formation professionnelle, ce document revenait sur la pertinence d'éduquer la population au développement durable pour faire face aux défis du millénaire, sur la nécessité d'investir dans l'Éducation au développement durable à Madagascar et sur son intégration dans le système éducatif formel. Dès 2020, le Ministère de l'Education Nationale en partenariat avec UNICEF Madagascar a produit des outils d'apprentissage en éducation environnementale. Composés de planches et guides pour les enseignant.e.s, ces outils avaient pour objectif de faciliter la sensibilisation et la formation des élèves et des enseignant.e.s pour aboutir à l'École en route vers le développement durable. Au total, ces outils ont bénéficié à plus de million enfants, issus de 11 500 écoles publiques et privées du cycle fondamental et secondaire dans 9 régions de Madagascar.



© Coalition Nationale Education Pour Tous Burkina Faso

## Rendre acteur.rice.s les apprenant.e.s à travers des activités pratiques

Au **Sénégal**, les activités pratiques ne semblent pas encore suffisamment valorisées dans les modules d'enseignement et les programmes scolaires par le gouvernement. Selon les enseignant.e.s consulté.e.s, peu de mesures mises en place par le gouvernement concernent des activités pratiques telles que le reboisement, les journées de nettoyage, la mise en place de clubs environnement, etc.

Par contre, il est constaté une importante contribution des OSC locales pour intégrer ce type de pratique dans les écoles.

Par exemple, le **programme d'éducation environnementale de l'OSC Club Changements Climatiques** (3C) de Ziguinchor, au Sénégal a formé cinq mille élèves aux techniques de reboisement et à l'agroforesterie, et les implique dans des initiatives de reboisement au sein des communautés ou de recyclage de matériaux.

Dans le cadre de son projet **« Action Citoyenne par et pour les enfants par l'éducation »** (ACTE), mené de 2021 à 2024, dans les communes de

Mbour et Rufisque au Sénégal, avec pour objectif de renforcer le pouvoir d'agir des enfants et des jeunes en matière de citoyenneté et de cohésion sociale, **l'ONG Action Education** a produit dès 2022 un « Guide sur la citoyenneté, la cohésion sociale et le développement durable ». L'ouvrage propose aux enseignant.e.s (du primaire et du secondaire) une méthodologie et des outils spécifiques permettant aux élèves, considérés comme des acteurs de changement, d'acquérir des connaissances, des attitudes et des modalités d'organisation et d'intervention dans des situations de résolution de problèmes relatifs à la citoyenneté et au développement durable. Le module de formation propose, par exemple, aux élèves de s'approprier la notion de développement durable, d'identifier les attitudes et comportements éco-citoyens et de découvrir le rôle spécifique que les jeunes peuvent jouer pour les diffuser. Le guide propose une mise en situation pratique permettant aux enfants et aux jeunes de travailler en groupe à l'analyse des difficultés rencontrées dans leurs localités, de développer des plans d'actions opérationnels et de les mettre en œuvre.

Plus de 350 guides ont été distribuées dans 22 écoles et collèges de Mbour, Rufisque et Saint-Louis et près de 300 enseignant.e.s ont été formé.e.s à son utilisation. Au total, plus de 12 783 enfants, dont 6800 filles, ont bénéficié de ce guide.

Au **Togo**, au **Burkina Faso** et à **Madagascar** l'étude démontre une meilleure dynamique gouvernementale concernant l'intégration des activités pratiques en termes d'EEDD.

La **journée « Togo propre »** chaque premier samedi du mois, et les activités de reboisement dans les écoles chaque premier juin à l'occasion de la Journée de l'Arbre figurent parmi les mesures les plus populaires auprès des enseignant.e.s consulté.e.s.

Au **Burkina Faso**, l'EEDD est prise en compte dans les activités péri et parascolaires, principalement à travers des activités de sensibilisation (théâtre, animations et grands débats sur l'environnement), de salubrité et de reboisement entrant dans le cadre des journées culturelles organisées au sein des établissements. De nombreux clubs écologiques sont également installés dans les structures éducatives et œuvrent pour la protection, la sauvegarde et la restauration de l'environnement. Près de 56% des enseignant.e.s interrogé.e.s affirment que l'école a mis en place des activités pratiques auprès des élèves, y compris en dehors de la salle de classe : Journée de salubrité, activités liées au jardinage et au recyclage, etc.

À **Madagascar**, les activités de reboisement sont une pratique systématique et nationale, inscrite dans la législation (Selon la Loi n°97-017 du 8 août 1997, « l'Etat s'engage à mettre en œuvre une politique volontariste de reboisement »). Elles sont donc effectuées de manière institutionnelle, notamment par les écoles. Par exemple, le ministère de l'Education nationale et le ministère de l'Environnement et du développement durable ont lancé en 2020 le programme « Un élève, un arbre » qui vise à impliquer les établissements scolaires dans le processus de reforestation et de reboisement à Madagascar. Le reboisement et la reforestation semblent être « devenus une priorité dans le cadre des curricula des élèves dans tout Madagascar » selon le ministère de l'Environnement et du développement durable du pays. Le reboisement, la mise en place de jardins scolaires ainsi que les classes vertes devraient être inclus dans les activités parascolaires officielles du Ministère de l'Education nationale.

Par ailleurs, **l'UNICEF** a annoncé le pilote de l'initiative **« Aujourd'hui et Demain »** à Madagascar pour la période 2023-2025 lors de la 27e Conférence des Parties (COP27) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. L'initiative vise notamment à faire intervenir les enfants et les jeunes dans la recherche de solutions face aux chocs actuels et futurs liés aux changements climatiques.



© Coalition Nationale Education Pour Tous Burkina Faso



© Action Education-école de Mbour-Sénégal

D'autre part, dans les quatre pays cibles, certaines OSC révèlent avoir une expérience limitée en matière de contenus, d'outils et de techniques pédagogiques relatifs à l'EEDD. Le renforcement de capacités des OSC ressort comme un élément clé du développement de l'EEDD. Certaines des solutions proposées pour y remédier seraient d'établir un réseau permettant de travailler ensemble et de partager les expertises mais également de collaborer plus étroitement avec les acteurs institutionnels pour gagner en efficacité et en pertinence d'action.

La plupart des activités actuelles étant consacrées à la sensibilisation et à l'éveil de conscience, certain.e.s enseignant.e.s préconisent d'impliquer les élèves sur le sujet de l'environnement au travers d'activités pratiques et de les rendre acteurs de leur propre apprentissage.

De telles activités pratiques et stimulantes existent déjà à petite échelle dans certaines écoles du Sahel. Il est recommandé de s'appuyer sur ces bonnes pratiques locales et de leur accorder plus de moyens financiers et humains afin d'en faire des solutions répliquables à plus grande échelle au Burkina Faso, à Madagascar, au Sénégal et au Togo.

### Mettre en place des Clubs environnement et faciliter l'organisation collective (police de l'environnement, gouvernement scolaire, éco-ambassadeurs).

La promotion de l'engagement collectif scolaire sur les sujets de l'EEDD est une dynamique présente au Togo, au Sénégal, au Burkina Faso et à Madagascar. Elle semble efficace pour fédérer les élèves autour de la protection de l'environnement. Les pratiques relevées sont entre autres la création des «clubs environnement» qui se déclinent sous plusieurs formes et autour de thématiques différentes. Certains clubs environnement favorisent l'organisation des activités pratiques à l'initiative des élèves comme la construction et l'entretien de jardins potagers dans les écoles. D'autres clubs environnement sont plus axés sur le maintien d'un environnement scolaire sain.

Au **Togo**, des équipes de surveillance de la salubrité des écoles appelées « police de l'environnement » ont été lancées à l'initiative des OSC telles que Plan Sud ou Jeunes Volontaires pour l'Environnement.

De manière transverse, ces clubs sont un réel vecteur d'animation et de dynamisme autour de la thématique environnementale dans les écoles comme le relève ce témoignage d'un.e enseignant.e au Togo.

L'engagement collectif permet également de responsabiliser les élèves et d'assurer la diffusion des bonnes pratiques auprès de leurs pairs « Nous avons créé un club environnement et un ministère chargé de l'environnement dans le gouvernement scolaire » déclare une enseignant.e.s au Sénégal.

Au **Burkina Faso**, un.e enseignant.e recommande au gouvernement « la mise en place et l'accompagnement des clubs scolaire environnement dans tous les établissements ».

Selon les enseignant.e.s, ces clubs et organisations collectives présentent un réel intérêt pédagogique puisqu'ils permettent la prise de responsabilités des élèves sur des questions liées à la protection de l'environnement au sein de l'établissement.

La pertinence de ces clubs a également été soulignée lors de l'atelier de restitution intermédiaire au Togo et au Burkina Faso.

Aussi bien les OSC que les institutionnels présents ont réitéré leur fort intérêt et leur reconnaissance de l'efficacité des clubs environnement dans les écoles qui permettent de rassembler, et de favoriser la prise de conscience et l'autonomisation des élèves sur ces sujets. Il a été proposé de systématiser cette pratique au Togo en imposant, par exemple, la création de clubs environnements dans les écoles au travers d'un acte ministériel.

L'**Association Alphabet Conscience Citoyenne**, dans le cadre du Programme SET au **Sénégal**, a notamment invité les élèves à créer un **comité éco-école** afin de mettre en place des actions concrètes pour améliorer l'environnement de leur école et de leur communauté (activités de nettoyage, de sensibilisation, de décoration ou portant sur les thématiques de la protection de l'environnement ou de la préservation du cadre de vie).

La **CNT/EPT Togo**, dans le cadre de la mise en oeuvre de son **projet « Education à la promotion d'un environnement scolaire sain » avec l'appui de PCV-CLÉ**, a accompagné l'organisation des élèves en clubs scolaires avec 200 éco-ambassadeurs dans la réalisation des activités d'information, d'éducation, et de communication pour le changement de comportement en matière de la protection de l'environnement et du développement durable de chaque communauté.

La CN-EPT Burkina Faso dans le cadre du projet : « **Une société juste, équitable, résiliente et pacifique au Burkina Faso** », a mis en place des « clubs scolaires environnement » dans 60 établissements scolaires dans la province du Ganzourgou. Ces clubs mènent des activités parascolaires ayant trait à l'environnement et au développement durable et sont gérés par les élèves avec l'accompagnement de la communauté éducative et des partenaires comme Oxfam, Terre des Hommes, Catholic Relief Service, Société minière de Saabrado. Ils jouent un rôle important dans l'inculcation des valeurs environnementales et la responsabilisation des apprenant.e.s en matière d'environnement et de développement durable et aident à une connaissance contextualisée de l'environnement.

« **Nous avons créé un club environnement et un ministère chargé de l'environnement dans le gouvernement scolaire** » déclare une enseignant.e.s au Sénégal.

À **Madagascar**, des clubs liés aux mesures de réduction des risques de catastrophe et aux mesures d'adaptation aux changements climatiques visant à renforcer la sensibilisation et la résilience des enfants ont été mis en place dans le cadre de l'initiative « **Aujourd'hui et Demain** » menée par **l'UNICEF**, en collaboration avec le Gouvernement malgache et la société civile. L'initiative prévoit la formation de 250 éducateurs à la mise en place et à la direction de 60 clubs scolaires créés.

### Encourager la gestion, tri des déchets et le recyclage à l'école pour un environnement scolaire sain

Une majeure partie des activités d'EEDD pratiquées dans les écoles encourage la gestion et le tri des déchets par les apprenant.e.s afin d'assurer un environnement scolaire propre et sain.

En effet, la problématique des déchets dans l'espace public semble assez prégnante dans les quatre pays.

De nombreux enseignant.e.s au **Sénégal** mentionnent des activités pratiques telles que des séances de ramassage des déchets et d'apprentissage au tri des déchets plus ou moins régulières et organisées.

*« Chaque matin avant de rentrer dans les classes, un groupe d'élève ramasse les déchets jetés dans la cour de l'école ; nous avons aussi initié un nettoyage mensuel de l'école sous la supervision du maître de service »*



Les élèves sont également formé.e.s à la récupération de matériel notamment pour créer et installer des poubelles dans l'enceinte scolaire, ainsi que pour renforcer ces différentes pratiques, à travers des concours de tri scolaire des déchets (Togo). Concernant la pérennité de ces pratiques au Sénégal, les OSC vont jusqu'à recommander l'organisation de journées de nettoyage et d'émulation impliquant toute l'école.

Toutefois, certaines pratiques (ex : brûler des déchets au sein de l'école) peuvent présenter des risques pour la santé publique et l'environnement notamment lors d'opérations de ramassage ou de nettoyage dans les écoles. Face à ce constat, de nombreux enseignant.e.s interrogé.e.s recommandent au Ministère de l'environnement de mettre en relation les écoles et les usines de rachat des déchets afin de les transformer (ex: pavés condensés).

L'**Association Alphabét Conscience Citoyenne**, dans le cadre du **programme SET** au Sénégal a également permis aux élèves d'effectuer des sorties sur le terrain afin de mieux comprendre les enjeux environnementaux et les initiatives prises. Des journées de nettoyage ou de ramassage de déchets plastiques ont été organisées (ex : sur la plage). Ces activités visent à sensibiliser les enfants sur l'importance de ne pas jeter les déchets (plastiques) dans la nature. Le projet accompagne également les enfants dans la réalisation d'œuvres ou la création d'objets durables, utiles et décoratifs (bancs écologiques, des porte-clés, des porte-monnaie, des pots de fleurs, des jouets, etc.) avec des déchets (plastique, papier, verre, etc.) recyclables.

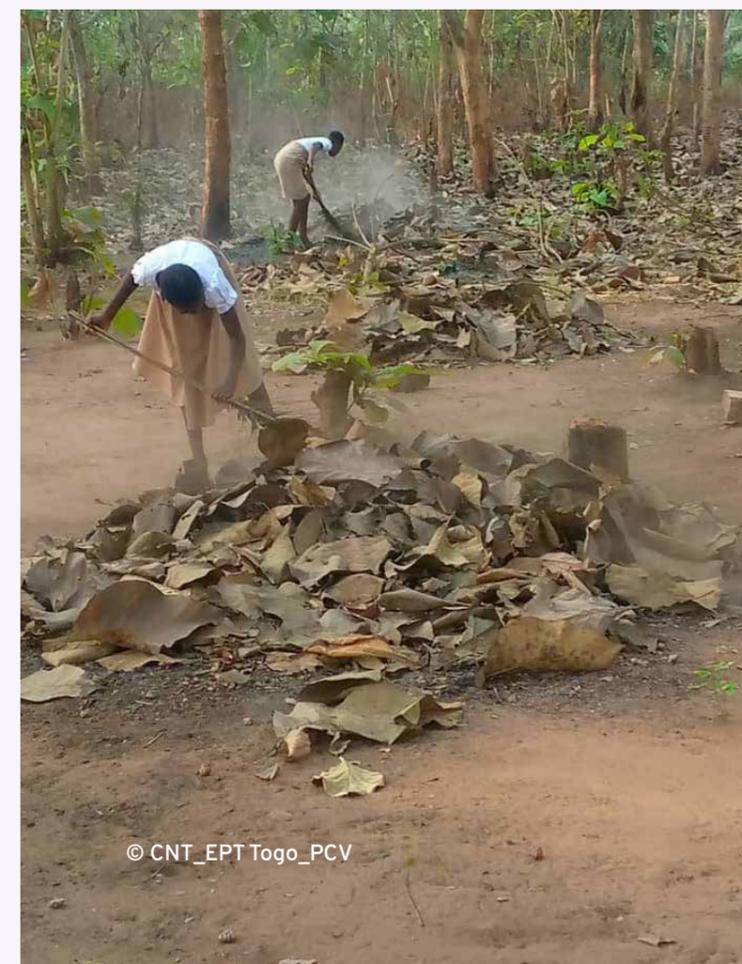
Au **Burkina Faso**, au regard de la problématique des déchets dans l'espace public qui est assez prégnante, les Clubs scolaires environnement mis en place par la **CN-EPT/BF** encouragent la gestion et le tri des déchets par les apprenant.e.s afin d'assurer un environnement scolaire propre et sain. En effet, pendant les journées de salubrité

qu'ils mènent, les élèves dissocient les sachets plastiques des autres ordures collectées au sein de l'environnement scolaire.

### Créer et entretenir des « espaces verts » dans les écoles et protéger l'environnement

La création et l'entretien d'espaces verts dans les écoles est une des principales recommandations formulées par les acteurs institutionnels sénégalais et un appui à la protection de l'environnement figure parmi les premiers attendus au niveau du programme scolaire concernant l'éducation relative à l'environnement, pour 47% des enseignant.e.s consulté.e.s au Burkina Faso.

Par ailleurs, de nombreuses pratiques dans les écoles sont liées aux espaces verts : des leçons sur le bouturage, des activités de reboisement ou de mise en terre des plantes ainsi que d'arrosage et d'entretien des plants, ou encore la mise en place de potagers ou de forêt scolaires. Des rotations de groupes d'élèves sont organisées pour entretenir et arroser ces espaces verts, souvent encadrés par les clubs environnement.



Nous souhaitons « *que l'enfant puisse protéger l'environnement, être écocitoyen, sensibiliser autour de lui toute personne n'ayant pas des connaissances sur l'environnement* » selon un.e enseignant.e du Burkina Faso.

À **Madagascar**, les écoles sont invitées à devenir des **Écoles Vertes**, notamment dans le cadre de la **campagne « Un enfant, un arbre »** actuellement menée pour le reboisement du pays par les acteurs de l'éducation et fruit d'une collaboration du Ministère de l'Éducation nationale et du Ministère de l'Environnement. Dans le cadre de cette démarche, les écoles doivent organiser le reboisement et enseigner aux enfants l'importance de cette activité pour la préservation du sol et le climat. D'autres activités liées au développement durable sont ainsi développées au sein des établissements : la création et l'entretien de jardins scolaires, véritables espaces d'expérimentations qui offrent un cadre pratique aux enseignements théoriques dispensés par les enseignant.e.s.

À **Madagascar**, **Planète Urgence** à travers le programme Planète Éducation propose aux écoles primaires publiques des **sorties scolaires** dans l'objectif de mieux connaître la biodiversité existante aux alentours et dans le pays.

De même, au **Burkina Faso**, de nombreuses pratiques dans les écoles sont liées aux espaces verts, afin de sensibiliser sur l'importance de l'arbre et la protection de l'environnement mais également de lutter contre la désertification, les feux de brousse, la coupe abusive du bois, etc. Il s'agit notamment des activités de reboisement ainsi que d'arrosage et d'entretien des plants mais aussi de création de jardin scolaire ou de champs écoles exploités de façon écologique à travers l'utilisation de fumures organiques. Le Burkina Faso a également mis en place la Journée Nationale de l'Arbre en 2019, célébrée dans toutes les régions du pays, le premier samedi du mois d'août de chaque année.

Dans le cadre du **programme Pass Obdaga d'Action Education**, un **jardin scolaire** attelé à un champ scolaire ont été développés dans le village de Obdaga, dans la commune de Manni du **Burkina Faso**.

Le jardin scolaire et le champ scolaire ont été pensés comme un champ-école. Ils sont notamment utilisés comme outils d'amélioration et de concrétisation des enseignements et des apprentissages basés sur les réalités du contexte local. Les parties-prenantes ont bénéficié de sessions de formation sur les techniques de production maraîchère et ont été renforcées sur la gestion post-récolte, la gestion des équipements et des infrastructures de l'école. Le projet a fait appel aux parents d'élèves, associations de parents d'élèves, aux mères éducatrices, aux comités de gestion des écoles ainsi qu'aux enseignant.e.s, en leur confiant à chacun un rôle pour garantir le fonctionnement du jardin ainsi que sa pérennité. Ce qui a permis de valoriser les savoirs locaux ou professionnels des parents. La direction provinciale de l'agriculture et des aménagements hydro-agricoles de la Gnagna a été pleinement associée à ce projet et a assuré le suivi technique, la supervision et l'appui conseil.

Au **Togo**, l'ONG **Education Santé et Développement** a accompagné la **création de forêts scolaires** dans quatre établissements. Ces forêts apportent des ombrages aux acteurs scolaires, qui bénéficient d'un microclimat propice aux études, et constituent des haies qui protègent les toits des bâtiments contre des vents violents.

Les enseignant.e.s, les OSC et les acteur.rice.s institutionnel.le.s des quatre pays insistent sur l'efficacité des temps forts et la nécessité de multiplier ces journées/activités de sensibilisation à l'image de la Journée de l'Arbre tous les 1er juin ou encore la plantation d'arbres lors des anniversaires des élèves. Lors de la rentrée scolaire 2022-2023 au Togo, une « rentrée scolaire verte » a été lancée dans certains établissements par le Ministère de l'environnement et des ressources forestières. Ce projet-pilote a pour dessein d'amener les élèves à planter des arbres dans les écoles à chaque rentrée scolaire.

Les enseignant.e.s des établissements concernés, tout en louant l'efficacité de l'initiative, dénoncent leur démotivation suite à la destruction des jeunes plants par des animaux errants autour des établissements non clôturés et recommandent d'intégrer des mesures de protection des plants dès le lancement des initiatives.

Au **Sénégal**, au **Togo**, au **Burkina Faso** et à **Madagascar**, des sorties pédagogiques relatives à l'EEDD sont organisées dans le cadre des programmes scolaires. Elles incluent notamment des visites en milieux professionnels liés à la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles (ex : services des eaux et forêts, décharge d'ordures et usine de tri des déchets, usine de compost, jardins communaux).

D'un point de vue plus transverse à l'ensemble des activités pratiques, l'évaluation scolaire semble nécessaire afin de mesurer l'assimilation par les élèves des contenus pédagogiques.

Cela implique de sortir du système classique d'évaluation (simple connaissance des notions adaptée à l'enseignement théorique). Il s'agit de recourir à l'évaluation du savoir-faire et du savoir-être, en s'intéressant davantage aux comportements des élèves en groupe et/ou en public, à leurs habiletés à entretenir leur milieu ou à leurs compétences créatrices et innovatrices.

Selon les enseignant.e.s interrogé.e.s, ces activités pratiques suscitent de l'intérêt chez la majorité des élèves. Les enseignant.e.s constatent une meilleure prise de conscience des élèves quant à la dégradation de l'environnement et des changements climatiques, des prises d'initiatives croissantes tant dans les écoles (à travers des jardins scolaires, la création de nouveaux clubs théâtraux), qu'au sein des communautés et du cadre familial (pratiques de recyclage et de économies d'eau par exemple).

## Renforcer les enjeux environnementaux dans les référentiels et programmes de formation

Les enjeux environnementaux sont pris en compte de manière transversale par un certain nombre d'organisations proposant des formations techniques et professionnelles, que ce soit au niveau du gouvernement ou des organisations de la société civile au Burkina, au Togo et au Sénégal. Toutefois, ils ne sont pas systématiquement intégrés dans les programmes de formations professionnelles des pays, et les moyens dédiés y sont limités. De nombreuses organisations de la société civile proposent des modules de formation aux métiers verts, mais pas forcément diplômantes, et souvent de courte durée.

### Qu'est ce qu'un métier vert ?

D'après le Commissariat général au développement durable (CGDD), les métiers verts sont des « professions dont la finalité et les compétences mises en œuvre contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser et corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement. Ils regroupent les métiers traditionnels de l'assainissement et du traitement des déchets, du traitement de la pollution, de la production et distribution d'énergie et d'eau et de la protection de la nature »,

### Des formations existantes en lien avec l'environnement, mais une problématique encore insuffisamment intégrée dans les référentiels et les programmes de formation technique et professionnel

Au Sénégal, selon le diagnostic mené par l'Agence française de développement dans le cadre de la facilité «Adaptation Sénégal», la problématique du changement climatique n'est de manière générale pas (encore) entrée dans les référentiels et programmes de formation technique et professionnelle (lycées techniques, Centres de Formation Professionnelle, Instituts supérieurs d'Enseignement Professionnel, établissements relevant de la formation professionnelle « privée » confessionnelle et de la formation professionnelle dite « non formelle », filières et programmes d'enseignement délivrés selon les modalités pédagogiques de l'APC), sous réserve de certaines exceptions :

- ➔ Les Centres de Formation Professionnelle disposant de professeur.e.s d'économie familiale et sociale ayant reçu une formation sur l'environnement et le développement durable abordent quelques fois le changement climatique, de façon sommaire ;
- ➔ Au niveau des lycées techniques, les nouvelles séries STIDD (Sciences et Technologies Industrielles pour le Développement Durable) considèrent certains aspects de l'environnement et du développement durable ;
- ➔ Le Centre de formation et de production de Djifanghor, de la Caritas diocésaine de Ziguinchor, prend en compte l'adaptation des itinéraires techniques au changement climatique, dans la formation théorique et pratique des futurs agriculteurs.

Cependant, des bonnes dispositions sont notées au niveau de tous les corps de formateurs rencontrés, pour prendre en charge cette problématique importante.

Selon le **Ministère délégué chargé de l'Enseignement Technique** (MET) du Togo, l'éducation à l'environnement a été intégrée

dans les axes de l'institution il y a moins de dix ans et en est un domaine transversal.

Aujourd'hui, elle représente au plus 40% des planifications, mais aucun poste n'y est spécifiquement dédié. Les principaux axes sont portés à travers des activités d'Information, Éducation, Communication/ Communication pour un Changement de Comportement, de Reboisement, d'Énergies renouvelables et d'Agriculture Résiliente, et les principaux bénéficiaires sont les groupes scolaires, les artisans, les agriculteurs, les filles et les femmes et les enseignant.e.s. Le MET met en place des formations de formateur.ice.s sur les thématiques liées à l'EEDD et vise à développer le curricula dans les métiers verts ainsi que d'autres métiers liés aux énergies renouvelables avec un renforcement de la sensibilisation et de la motivation des filles et des femmes. Le MET a notamment sensibilisé 4110 apprenant.e.s sur les bonnes pratiques en matière de protection de l'environnement par le Programme de Formation Technique et Professionnelle et Emploi des jeunes (PAFPE). Le MET a pour perspectives :

- La création des clubs EEDD dans les écoles et centres d'Enseignement Technique et Formation Professionnelle (ETFP) ;
- L'amélioration de la participation des filles/ femmes et des personnes handicapées dans les processus de planification et de mise en œuvre des actions EEDD ;
- La formation des techniciens avec des aptitudes et attitudes faisant d'eux non seulement des techniciens rompus à la tâche mais des partenaires sociaux de qualité ;
- L'initiative « clôture verte » en perspective pour les nouveaux sites identifiés pour l'aménagement des écoles et centres d'enseignement technique et de formation professionnelle.

Pour la mise en œuvre des projets, le MET collabore principalement avec le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF).

Le gouvernement a également créé des Instituts de formation en alternance pour le développement (IFAD). À terme, dix IFAD seront implantés. Trois sont déjà opérationnels et deux sont en projet. Ils forment des jeunes et adolescent.e.s âgé.e.s de 16 à 29 ans, titulaires au minimum du BEPC, sur une durée de trois ans sanctionnés par un Baccalauréat Professionnel.

Ces formations portent notamment sur les énergies renouvelables avec en option le solaire photovoltaïque et thermique (IFAD Lomé), l'aquaculture (IFAD Elavagnon) et l'élevage axé sur la création, la gestion et l'exploitation de fermes agropastorales, en production et transformation de produits laitiers (IFAD Barkoissi). Deux infrastructures, en prévision respectivement à Avétonou (Agou) et Agome-Glozou (Mono), seront dédiés aux métiers de l'élevage et de l'aquaculture. 113 jeunes dont 27 filles de la première promotion de l'Institut de formation en alternance pour le développement (IFAD-Elavagnon) ont reçu leur diplôme en février 2023.

Au **Burkina Faso**, depuis 2007, des réformes ont été entreprises au niveau du ministère de l'enseignement de la formation technique et professionnelle (FTP) afin d'inclure des modules sur l'environnement, le développement durable et le changement climatique dans les curricula des FTP. Par exemple, les domaines comme la construction, l'agriculture, l'eau et l'assainissement intègrent des formations spécifiques sur la gestion durable des ressources, l'adaptation aux changements climatiques et la préservation des écosystèmes. **L'Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou** offre plusieurs programmes dans les domaines du développement durable, de l'environnement, des sciences agronomiques, de l'écologie et du changement climatique à travers diverses facultés et écoles, telles que la Faculté des Sciences et Techniques et l'École de Formation en Environnement et Développement Durable. **L'Institut Africain de Management** propose, quant à elle, des formations en management et en développement durable, notamment dans le cadre de son programme MBA en gestion environnementale et développement durable.

Enfin, le **Centre de Formation et de Recherche en Environnement et Développement Durable** dispense des formations sur le développement durable, l'adaptation au changement climatique, ainsi que des ateliers de sensibilisation et des formations pour des professionnels et des cadres.

L'agriculture et la sécurité alimentaire étant des secteurs clé de l'économie burkinabé, des formations techniques sont proposées pour enseigner des techniques agricoles respectueuses de l'environnement, comme l'agriculture biologique, l'agroforesterie et les pratiques de gestion des sols.

**L'Institut de l'Environnement et de la Recherche Agricole** (INERA) affilié au Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques propose des formations et des recherches sur l'agroécologie, la gestion des ressources naturelles, et les pratiques agricoles durables dans un contexte de développement durable. **L'Université Nazi Boni de Bobo-Dioulasso** offre, quant à elle, des formations dans les domaines de la gestion durable des ressources naturelles, de l'agriculture durable, et des sciences de l'environnement à travers son Institut des Sciences et Techniques de l'Environnement.

Avec l'essor des énergies renouvelables, des formations spécialisées sont proposées dans le domaine de l'énergie solaire, de la gestion de l'énergie et de la réduction de la consommation énergétique comme par exemple celles dispensées par **l'Institut des Énergies Renouvelables** du Burkina Faso.

Des formations sur la gestion durable de l'eau, des ressources forestières et de la faune, la collecte et le recyclage des déchets, ainsi que l'amélioration de l'assainissement sont également proposées pour répondre aux enjeux environnementaux du pays.

C'est le cas de l'**Université Thomas SANKARA** au sein de sa Faculté des Sciences et Techniques (FST), de l'**École Nationale des Eaux et Forêts (ENEF)**, de l'**Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE)** - qui, bien que davantage axé sur l'ingénierie de l'eau et des infrastructures, propose également des formations en développement durable et en gestion des ressources naturelles dans le cadre de ses cursus en génie de l'environnement et d'autres spécialités liées à la gestion durable des ressources.

Des projets pratiques sont souvent utilisés dans la formation technique. Les étudiant.e.s peuvent être amené.e.s à développer des solutions concrètes pour des problèmes environnementaux locaux, comme la gestion des ressources en eau, la mise en place de pratiques agricoles écologiques ou l'amélioration de l'efficacité énergétique. Des programmes de formation continue sont également mis en place pour les enseignant.e.s et les formateur.trice.s afin de les sensibiliser et de les former aux enjeux climatiques et environnementaux.

### De nombreuses formations relatives aux enjeux environnementaux mises en place par les OSC

Parallèlement, au **Burkina Faso**, au **Togo** comme au **Sénégal**, des OSC organisent des formations - pas forcément diplômantes - pour former les jeunes et renforcer les capacités des acteur.rice.s - y compris des formateurs - notamment sur les activités agropastorales, la promotion des énergies renouvelables, l'agriculture résiliente, la sécurité alimentaire.

La coopérative **LUMEN CONSEIL** propose, au **Togo**, des formations sur les techniques de transformation des produits agricoles locaux et des produits forestiers non ligneux en produits manufacturés finis ou semi-finis (dont les graines de néré en moutarde) afin de renforcer les compétences dans la transformation et la commercialisation des produits locaux. Cette activité a permis la formation d'une centaine de jeunes avec une participation de 75% de filles.

Ces jeunes ont acquis des connaissances non seulement sur le processus de transformation, mais aussi sur l'importance de la consommation de produits bios. Des formations sont également organisées auprès des coopératives de transformation des produits agricoles, avec pour objectif de promouvoir les bonnes pratiques de transformation en matière de protection de l'environnement. Environ quatre cents participant.e.s, d'une vingtaine de coopératives, constituées principalement de filles et de femmes, ont bénéficié de ces formations. Des sessions de recyclage sont régulièrement organisées pour renforcer et mettre à jour les compétences et connaissances des élèves stagiaires.

La **CNT/EPT Togo** conduit actuellement, avec son partenaire PCV CLE, un projet « **Autonomisation économique des jeunes par une formation et un apprentissage de qualité respectueux de l'environnement** ». Le projet vise à accompagner l'insertion professionnelle et/ou l'initiation de micro-entreprises des enfants et des jeunes non scolarisés et déscolarisés - majoritairement des filles - afin qu'ils trouvent une passerelle intégrant la dimension respect et protection de l'environnement.

Au **Togo**, l'**ONG PADES** (Programme d'Aide pour le Développement Économique et Social) investit dans la promotion du développement économique et social des communautés rurales et urbaines.

Dans ce cadre, elle a notamment formé plus de 5000 femmes, ce qui leur a permis d'acquérir des terres grâce à des actions de plaidoyer pour l'accès des femmes aux terres et aux ressources agricoles. Elles ont également pu exploiter les terres en suivant des pratiques climatiquement intelligentes, qui incluent l'utilisation de semences précoces et résistantes ainsi que l'application de composts et la mise en place d'aménagements hydro-agricoles adaptés. Ces méthodes ont entraîné une augmentation de 25% de la productivité et de la production chez les bénéficiaires, éradiquant ainsi la malnutrition dans les villages concernés, tels que Bèbèda et Landa dans la préfecture de la Kozah.

Au **Sénégal**, le projet **Pacifia** mené par le **Gret** vise à développer la formation professionnelle par l'apprentissage dans la région de Kolda. Le projet a permis de délivrer une formation certifiante à deux cents jeunes défavorisés dans deux métiers para-agricoles porteurs : la conduite/maintenance d'engins agricoles et l'installation/maintenance de systèmes irrigués connectés au photovoltaïque.

Les jeunes seront également accompagnés vers l'emploi salarié ou l'entrepreneuriat, par les cellules d'appui à l'insertion des centres de formation professionnelle (CFP). La spécificité de Pacifia permet d'expérimenter la mise en œuvre de formations par apprentissage dans les CFP. Cette expérimentation permettra de produire un guide méthodologique à destination de tout autre CFP désireux d'adopter la démarche. Deux centres de formation professionnelle ont également été accompagnés en équipements et le personnel renforcé en compétences.

Le **Regroupement Communautaire pour l'Auto Développement de Familles (RECODEF) Sénégal** a réalisé plusieurs ateliers de formation

à la cause du bio. Ces formations ont créé un changement d'idées et de pratiques culturelles chez beaucoup de producteurs. De nouvelles techniques sont expérimentées et adoptées. Elles ont permis à des terres victimes de dégradation d'être revalorisées à travers des techniques de fertilisation biologique parmi lesquelles l'utilisation de la corne de vache, de bio fertilisants fabriqués à base de résidus agricoles et d'autres éléments naturels. Les producteurs engagés veillent également à la conservation des terres, à la lutte contre les érosions, à la valorisation des produits agricoles entre autres. Par ailleurs, dans le cadre du projet Renforcement des Exploitations agricoles Familiales et à la Sécurité Alimentaire dans le Département de Mbour au Sénégal, mis en place à travers l'association Jappoo-Sénégal, le RECODEF a accompagné cinquante producteurs à la conversion à travers des formations, un suivi-accompagnement régulier sur les bonnes pratiques culturelles telles que les pépinières sur pilotis, le paillage, la fabrication de produits phytos naturels, le compost en andain et le compost liquides.

### Impliquer et sensibiliser davantage les communautés

La nécessité de renforcer la sensibilisation de la communauté aux enjeux environnementaux ainsi que celle d'améliorer l'environnement communautaire (hygiène, tri des déchets, compost, aménagement de l'espace urbain) ressortent parmi les besoins les plus importants relevés par les enseignant.e.s consulté.e.s en matière d'EEDD, au Togo, au Sénégal, au Burkina Faso et à Madagascar.

*« Il est parfois regrettable que les valeurs que nous inculquons ne soient pas les mêmes que celles que les parents partagent aux enfants, ni les mêmes que celles mises en œuvre par les citoyens » selon une enseignante, à Madagascar.*

*81 % des enseignant.e.s interrogé.e.s estiment qu'il faut une forte conviction et motivation pour assurer la fonction d'enseignant.e et plus encore pour être, au sein de la société, un passeur de valeurs liées à l'éducation environnementale et au développement durable.*

Dans ce contexte, beaucoup d'entre eux estiment nécessaire de construire une communauté éducative éco-citoyenne pour soutenir et accompagner les plus jeunes sur le chemin de l'éducation au développement durable : les aînés pourraient ainsi apporter leurs expertises auprès des moins de 18 ans qui constituent à Madagascar plus de 50% de la population.

Au **Togo** et au **Sénégal**, de nombreux enseignant.e.s expriment un besoin de partage d'expériences sur ce volet entre les différents établissements. Pour répondre à cette préoccupation, certains personnels éducatifs du Togo intègrent la dimension communautaire dans le cadre des ateliers de sensibilisation notamment à travers l'organisation de dialogues communautaires sur l'importance de la protection de l'environnement et de plaidoiries, la mise en place d'enquêtes auprès des populations ou encore l'organisation de formations des membres des comités de gestion des établissements qui interagissent notamment avec des OSC (comité de gestion des établissements, comité d'assainissement et de veille de l'environnement, comité de gestion scolaire, comité des associations des parents d'élèves).

La sensibilisation figure également parmi les principales mesures mises en place par le gouvernement en matière d'EEDD, selon les enseignant.e.s.

Par exemple, au **Togo** l'initiative *Togo propre* et le mois du Civisme et de Citoyenneté lancé en octobre 2014 ressortent comme les initiatives les plus populaires auprès des enseignant.e.s, suivis par les journées de sensibilisation (exemple : journée nationale de la protection de l'environnement) des enseignant.e.s et des élèves. Les enseignant.e.s ont également mentionné le soutien du gouvernement - notamment à travers un climat favorable - aux ONG et aux associations qui œuvrent pour la protection de l'environnement sur l'étendue du territoire.

Au **Sénégal**, les enseignant.e.s citent l'organisation de colloques ou de journées dédiées au nettoyage des rues chaque mois, ainsi que le travail avec les OSC, comme les principales mesures mises en place par le gouvernement en matière d'EEDD.

Au **Burkina Faso**, des enseignant.e.s soulignent l'importance de sensibiliser et d'impliquer les parents dans l'EEDD.

Au niveau des acteurs institutionnels interrogés (Direction de l'enseignement secondaire général, Direction Régionale de l'Éducation de la Savane) au **Togo**, le développement de la résilience et les capacités d'adaptation des populations aux changements climatiques, ainsi que l'intensification de l'information, de l'éducation et de la communication en matière d'environnement ressortent également comme des axes stratégiques prioritaires de la protection de l'environnement. Ils sont toutefois confrontés à certains défis et certaines contraintes dans la mise en oeuvre de ces activités, notamment :

- la non-prise de conscience des actions humaines sur l'environnement ;
- le non-respect des mesures de protection de l'environnement.

De même au **Sénégal**, selon les acteur.rice.s institutionnel.le.s interrogé.e.s (Ministère de la santé et de l'Action sociale, Direction de la Formation et de la communication, Ministère de l'éducation nationale, Centre de Suivi écologique et le Centre d'Éducation et de Formation environnementales du Ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique) l'éducation et la sensibilisation des communautés sont également un axe prioritaire de la protection de l'environnement. Les acteur.rice.s institutionnel.le.s reconnaissent le rôle central de l'école et des communautés dans l'EEDD afin que chaque enfant puisse être sensibilisé et militer pour la protection, la préservation de l'environnement et l'adaptation face au changement climatique.



© Coalition Nationale Togolaise Education Pour Tous

Le **Centre d'Éducation et de Formation environnementales** (CEFE) a pour mission de promouvoir l'éducation à l'environnement, au développement durable et à l'écocitoyenneté. Il a notamment développé des initiatives comme le « Bois d'école », les « Mercredis Verts » et « Écogestes ».

Toutefois, malgré l'engagement des gouvernements, au Togo comme au Sénégal, les enseignant.e.s interrogé.e.s estiment que la sensibilisation, l'implication et le renforcement des communautés à la protection de l'environnement doivent être une des priorités du gouvernement en matière d'EEDD.

Selon les enseignant.e.s, celle-ci doit notamment passer par l'usage des médias (réseaux sociaux, émissions télévisées, radio, etc.), des sessions de formation, l'appui aux ONG qui travaillent sur le terrain ou encore la création d'organismes en charge de la préservation et de la protection de l'environnement, la mise en place de journées ou d'actions de sensibilisation (conférences, débats, des sketches dans chaque localité, des projections de vidéo sur les effets de la dégradation de l'environnement, ses causes et ses répercussions sur le quotidien humain, etc), et plus encore la mise en place de comités au sein des villes ou des départements, etc.

Au niveau des OSC interrogées, plusieurs intègrent la sensibilisation et la mobilisation des communautés dans leur programme et en font un critère essentiel de la réussite du projet.

L'OSC **Action pour la Solidarité et le Développement** de Kanel au Sénégal a instauré des journées de reboisement lors de journées nationales ou internationales comme la journée de l'arbre, celle des forêts, etc. pour en faire des événements de grande ampleur. Ils ont également organisé des ateliers pratiques, ou encore facilité la création de clubs de l'environnement dans les écoles et les quartiers.

Le **Centre conseil adolescent.e.s** de MBOUR au Sénégal a, quant à lui, organisé des séances de reboisement, et permis aux adolescent.e.s (15-24 ans) et aux enseignant.e.s **regroupé.e.s en pairs éducateurs et en Clubs de jeunes filles** de planter plus de 250 arbres (création d'un bois de quartier/oasis) à l'intérieur et aux abords du Centre afin de pallier au manque d'espace vert et ombragé y compris dans le quartier. Le projet a reposé principalement sur l'engagement des communautés : tout le quartier s'est approprié le projet y compris la municipalité.

Au Togo, l'**Association pour la Santé de la Mère et du nouveau-né (ASMEN)** a permis de sensibiliser et de renforcer les capacités des enfants et des jeunes sur la connaissance et la compréhension du rôle de l'arbre dans la préservation de l'environnement.

Ceci, afin d'améliorer leur prise de conscience des effets néfastes de la dégradation de l'environnement et leur engagement dans les initiatives de protection de l'environnement. L'implication des communautés - notamment des parents, enseignant.e.s, jeunes et autorités - a été un axe principal du projet, articulé autour de plusieurs initiatives. Un réseau communautaire - composé de pairs éducateurs, de relais communautaires et de responsables sociaux des entreprises citoyennes dans la protection de l'environnement - a été mis en place ainsi qu'un observatoire des mauvaises pratiques environnementales (système d'alerte et de veille communautaire).

Un dispositif de collaboration secteur public - secteur communautaire a également été développé, et un concours « À la découverte de la mairie écologique » (chant, dessin, etc.) a été organisé. Il ressort du projet que l'implication des acteurs communautaires dans les mécanismes de coordination nationale des projets est un gage de réussite des initiatives.

Le **Projet de réaménagement du littoral de Rufisque (Sénégal)** mené par le **Collectif environnemental socio éducatif DLT Keury Kao** sensibilise les mouvements de jeunes et d'associations militants pour l'environnement ainsi que les autorités locales à la nécessité d'adopter dès le plus jeune âge des comportements visant à sauvegarder l'environnement comme le tri des ordures, le port de gourde à eau, l'utilisation de sac en tissu, etc.

Des journées de nettoyages des sites et la construction de bancs écologiques ont été réalisées offrant aux populations riveraines ainsi qu'aux jeunes des espaces de loisirs ainsi que des cadres d'expressions artistiques, culturelles et

éducatives. Le projet incite également les jeunes à s'organiser en association ou en mouvement pour devenir des citoyen.ne.s actif.ve.s. Le projet repose sur une démarche participative et inclusive avec les composants des quartiers, des écoles et les chef.fe.s religieux et culturels. Le projet est mené en collaboration avec les conseils de quartiers, les associations sportives et culturelles, les mouvements de jeunes au sein des quartiers ciblés, la municipalité et les OSC.

Le projet **Ensemble Contre les Ordures** mené par l'**ONG LVIA** au Sénégal contribue à la maîtrise d'ouvrage de trois communes sur la gestion des déchets, grâce à un volet éducation environnementale, l'approche communautaire, la participation de la population au niveau du quartier et dans les écoles. L'**OSC Forum civil section Kolda** facilite également l'implication des populations et notamment des chefs de village.

Au Sénégal, le **GRF** avec ses partenaires locaux ont mis en œuvre un programme de Gestion Intégrée des Zones Côtières dans les îles de Casamance au **Sénégal** qui s'articule autour d'une démarche de Recherche Action Participative, avec un volet important de sensibilisation et d'implication des communautés. Six Comités Villageois pour le Développement Durable (à Niomoune, Diogué, Ourong, Wendaye, Sifoka et Cachouane) ont été mis en place afin de faciliter l'implication de la communauté et d'assurer une cohérence entre l'école et l'environnement socio-économique / socio-culturel portées par une vision pédagogique claire appuyée d'experts. Ces comités comprennent des représentants des secteurs d'activité et des représentants des différents quartiers du village. Ils permettent d'instaurer des relations directes avec la communauté scientifique, les habitants et les partenaires du projet.

Ce projet souligne l'importance de relier des actions techniques à un projet global prenant en compte les priorités pour le territoire et les habitants. Ce, en facilitant les échanges avec les communautés, notamment afin de prendre en compte et valoriser les savoir locaux. L'implication des communautés - depuis l'information préalable à la définition et la gestion des programmes jusqu'au suivi de la réalisation - est une condition sine qua non de la réussite du projet. La mise à disposition de l'information sur la situation des îles, sur les actions en cours, sur les résultats et les enseignements prendra également la forme d'un Observatoire.

Au **Burkina Faso**, la sensibilisation figure parmi les mesures mises en place par le gouvernement (semaine de l'arbre dans le mois d'août, reboisement, etc.), selon les enseignant.es interrogés.

L'organisation **YOULIDA** a mis en place le projet **Jeunesse-Environnement-Action** dans les régions du Centre, Centre-Ouest et du Haut Bassin du Burkina Faso.

L'objectif est de transformer les écoles en modèles de durabilité et d'engagement environnemental, notamment en impliquant activement les jeunes dans la préservation de leur environnement, et en fournissant une

formation et un suivi adéquats, afin de créer un modèle de participation communautaire répliquable. L'implication des jeunes, comme acteur.rice.s principaux du projet, se fait sur la base du volontariat en leur fournissant une formation adéquate sur les techniques de salubrité, les enjeux environnementaux et les pratiques écologiques.

Dans chaque école, des points focaux et des mentors sont nommés pour assurer le suivi des actions de salubrité et de sensibilisation, et garantir la durabilité des initiatives à long terme. En participant aux journées de sensibilisation et d'action, les enfants et les jeunes développent un sentiment d'appartenance à leur communauté et prennent conscience de leur capacité à agir collectivement pour améliorer leur environnement. Toutefois, « afin que les activités menées aient un impact durable, il est nécessaire de fournir un suivi et un soutien continu aux participants, en particulier à ceux qui sont les plus marginalisés, afin de renforcer leur engagement et de les aider à surmonter les obstacles rencontrés », souligne un représentant de YOULIDA. Le projet est mené en lien avec les autorités locales, en particulier avec les chefs locaux, ainsi que les responsables des écoles afin de coordonner les activités et assurer une participation efficace de la communauté.

« **Renforcer la formation des enseignant.e.s mais aussi de l'ensemble de la communauté (communauté de base et élus).** » selon un.e enseignant.e au Sénégal.

« **La protection de l'environnement doit être une préoccupation de la communauté à fortiori les acteurs de l'éducation.** » selon un.e enseignant.e au Sénégal.

« **Organiser des sessions de formations ou de renforcement de capacités pour les enseignants, les gouvernements scolaires, la communauté.** » selon un.e enseignant.e au Sénégal.



© Club Changement Climatique de Ziguinchor/Sénégal

## Promouvoir un accès équitable des filles et des garçons à l'EEDD et aux filières porteuses

La prise en compte du genre dans l'EEDD semble être un enjeu clé pour les OSC consultées et les politiques nationales font une large part à l'inclusion dans leur plan sectoriel pour l'éducation. Toutefois, il ressort la nécessité de renforcer les capacités sur cette problématique et celle de l'inclusion plus largement afin qu'elles soient intégrées de façon transversale à tous les projets et toutes les politiques initiées.

Au **Sénégal**, selon le diagnostic mené par l'Agence française de développement dans la cadre de la facilité Adaptation Sénégal, concernant les enjeux « climat/éducation-formation-emploi » :

- en moyenne, les filles et femmes sont représentées à un peu plus de 50%, en formation initiale comme en formation continue ;
- de fortes disparités entre filles et garçons existent aux niveaux des filières d'une région à une autre, d'un métier à l'autre et entre les diplômés : la « ségrégation des filières et métiers par genre » est encore très marquée (ex : coiffure, couture, cuisine public très féminin / formation technique et industrielle – majorité masculine) même si des évolutions sont constatées et que des actions sont implémentées pour lutter contre les stéréotypes de genre associés aux métiers ;
- les filles sont généralement plus présentes dans le secteur privé de la formation technique et professionnelle, que dans les

établissements publics qui comptent une majorité d'apprenants masculins.

Concernant les secteurs vulnérables au changement climatique, les femmes sont aussi particulièrement actives dans le secteur agricole à tous les maillons de la chaîne de valeur, et la foresterie, celui de la pêche (transformation et commercialisation des produits halieutiques), et dans certaines filières d'élevage (petit bétail, aviculture domestique, lait) bien que le maillon productif soit majoritairement masculin.

Au **Togo**, les femmes jouent notamment un rôle de premier ordre dans la mobilisation pour le changement de comportement au sein des communautés cibles, le reboisement, l'agriculture résiliente, le recyclage des déchets ménagers, les énergies renouvelables, la transformation agroécologique et le plaidoyer auprès des autorités.

L'Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE) au Togo, dans son approche de l'EEDD, a opté pour une stratégie inclusive qui bénéficie à l'ensemble de la population togolaise.

Bien qu'elle n'élabore pas de planifications spécifiques centrées sur le genre, elle met en place une budgétisation liée au genre, garantissant une allocation équitable et inclusive des ressources financières, en prenant en compte les besoins spécifiques des femmes et des filles.

Afin de garantir un accès équitable des filles et des garçons à l'enseignement du climat et aux filières porteuses, il est essentiel de lutter contre les stéréotypes de genre associés aux filières (notamment technique et scientifiques), aux métiers et aux secteurs concernés, d'adopter une approche sensible au genre en termes de contenu des enseignements « climat » et de pratiques pédagogiques et de renforcer le cas échéant l'offre de formation professionnelle (quantitativement en termes de capacité d'accueil, et qualitativement, de façon adaptée aux besoins, au niveau des territoires) portant sur des secteurs à forte représentation féminine et à vulnérabilité accrue au changement climatique ou potentiel transformateur tels que l'agriculture, la foresterie, la transformation des produits halieutiques (Adaptation/AFD).

Il est également indispensable d'adapter les offres de formation aux besoins des femmes dans les secteurs vulnérables au changement climatique et/ou pourvoyeurs d'emplois « verts » en lien avec les organisations de femmes au niveau communautaire et en articulation avec les dispositifs publics d'alphabétisation concernant l'entrepreneuriat féminin. (Adaptation/AFD).

De nombreuses OSC font de la question du genre un enjeu transversal de leur projet d'EEDD.

Au Sénégal, le **Club Changements climatiques de Ziguinchor** fait de la participation des filles aux questions environnementales une de leurs priorités, notamment en leur permettant de diriger deux des trois clubs environnement créés au sein des établissements scolaires.

Au Burkina Faso le projet Sensibilisation des enfants sur l'environnement mené par le Cadre de Concertation des ONG et Associations Actives en Education de Base au Burkina Faso (CCEB-BF) met en place **des clubs de filles**. À travers ces clubs, les filles mènent des activités de sauvegarde et de protection de l'environnement mais aussi des causeries éducatives sur l'éco-citoyenneté. Les membres de ces clubs de filles ont ainsi planté et prennent soin des arbres au sein de leurs écoles et participent à l'entretien des jardins scolaires dont les fruits et légumes permettent d'améliorer la qualité et la valeur nutritive des repas servis dans le cadre de la cantine scolaire. Ces clubs de filles sont encadrés par les enseignant.e.s et accompagnés par les structures de parents, dans quatre communes de la province du Ganzourgou, afin d'accroître la citoyenneté active et l'éducation transformatrice du genre mais aussi en vue de leur permettre de développer des aptitudes et attitudes qui les préparent à une insertion sociale épanouissante et à être des actrices du développement durable.

Au **Sénégal**, en vue de réduire la pression et la dégradation des ressources naturelles, la Lettre de Politique du Secteur de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition Ecologique (LPSEDDTE) a développé plusieurs centres d'incubation pour une superficie de 200 ha dont dix périmètres écologiques dans les éco villages centre et cinq jardins polyvalents dans le tracé de la Grande Muraille verte. Ces actions ont produit près de 30 000 emplois dont les deux tiers sont occupés par les femmes et ont surtout permis de réduire la période de soudure de six à deux mois.

**Green Sénégal** a, quant à elle, mis en place et organisé plusieurs sessions de formations sur des thématiques relatives à l'environnement et au changement climatique au profit des groupements de femmes, des élus locaux, des comités de quartier, des organisations socioprofessionnelles, des notables, des journalistes etc.

Ces formations portaient notamment sur l'érosion côtière, les changements climatiques et la pêche, la valorisation des terres dégradées par la riziculture pluviale, sur le code de l'environnement et la loi du littoral en cours d'élaboration. Ils organisent également des formations à destination des femmes sur le reboisement en régie dans les zones dénudées pour lutter contre le réchauffement climatique et afin d'encourager la séquestration du carbone dans le sol pour atténuer les émissions de gaz à effets de serre.

Au Sénégal, l'**ONG Nébéday** accompagne les 70 femmes du Groupe d'Intérêt Economique (GIE) de Mboga Yaay, situé au niveau de Joal depuis 2018, dont 50 totalement actives. La collaboration a commencé par des reboisements de palétuviers dans l'Aire Marine Protégée de Joal. Puis, des activités génératrices de revenus et respectueuses de la nature se sont multipliées au vu de l'engagement des femmes. Au cours de l'année 2023, les femmes du GIE de Mboga Yaay ont été engagées sur de nombreuses activités dont l'élevage durable des moules, la construction de foyers améliorés et la production de charbon de paille (visant à diminuer les feux de brousse et le nombre d'arbres coupés).

Au Togo, l'**ONG AHEAD** (Afrique Humanité Environnement Action Développement) a célébré la Journée Mondiale de l'Hygiène Menstruelle à travers une communication dans les écoles sur la gestion des couches hygiéniques et la gestion des déchets ménagers, touchant 425 élèves dont 194 filles. Des témoignages recueillis suite à ces activités confirment que :

- beaucoup de couches hygiéniques ne trainent plus dans les rues ni sur les dépotoirs publics ;
- les jeunes filles n'effectuent plus les toilettes intimes dans les cours d'eau.



## DAVANTAGE OUTILLER ET FORMER LES PERSONNELS ÉDUCATIFS

Intégrer l'éducation environnementale dans les curricula scolaires, les programmes d'éducation non formelle et de formation nécessite de développer et de renforcer la formation du personnel éducatif ainsi que de mettre à disposition des équipements matériels appropriés en matière d'EEDD. Il est également indispensable de former les enseignant.e.s et formateur.rice.s sur les questions de « genre et climat ».

Au **Sénégal**, 81% des enseignant.e.s interrogé.e.s soulignent le manque d'outils et 65%, le manque de formation comme les principales difficultés. Au **Togo**, bon nombre d'enseignant.e.s (42%) révèlent ne pas être bien équipé.e.s pour travailler sur ces attendus avec les élèves, (55,6%) avoir besoin d'outils, (71,4%) de temps et de formation (18,5%). Le constat

## Accroître et améliorer les moyens matériels et financiers

Au-delà de la prise en compte de l'EEDD dans les curricula et la sensibilisation des communautés à ces enjeux, il ressort au Togo, au Sénégal, au Burkina Faso et à Madagascar le besoin de coupler cette sensibilisation et prise en compte des enjeux EEDD avec la mise à disposition systématique d'équipements matériels (pour les travaux pratiques, matériel didactique, documents etc.) et le renforcement des moyens financiers alloués.

Dans les quatre pays, il n'existe aucun budget étatique prévisionnel dédié à l'éducation à l'environnement et au développement durable. Les moyens matériels et financiers dédiés à l'EEDD dépendent du budget et de la volonté de l'État mais également de celle de chaque établissement. Ils reposent en général sur l'initiative personnelle des chef.fe.s d'établissement qui peuvent utiliser une partie du budget de fonctionnement de l'école alloué par le Ministère de l'Éducation. Ainsi, dans les écoles dotées de gouvernements scolaires avec un ministre de l'environnement, un plan d'action et un cadre de redevabilité, le.a chef.fe d'établissement semble plus enclin à allouer des ressources à l'EEDD.

Au **Sénégal**, la situation est plus délicate : depuis 10 ans, le budget étatique alloué à l'éducation diminue de façon conséquente, entraînant une hausse des frais d'inscriptions dans les écoles publiques comme privées. Les ressources consacrées à l'EEDD dépendent donc du

est le même au **Burkina Faso** où 70,3% des enseignant.e.s ne se sentent pas assez équipés pour travailler sur ces sujets : ils.elles estiment avant tout manquer de formation (64,9%) et d'outils (24,3%). À **Madagascar**, seuls 18% des enseignant.e.s ont un diplôme pédagogique ce qui entraîne des difficultés pour transmettre les savoirs, notamment en EEDD.

montant des frais d'inscription et de la décision des comités de gestion des écoles.

Au niveau des moyens matériels, les besoins s'orientent principalement sur des outils pédagogiques et des équipements permettant aux apprenant.e.s de passer de la théorie à la pratique : poubelles, plantes, matériels de nettoyage, etc.

Selon les enseignant.e.s consulté.e.s dans les quatre pays, la plupart des écoles ont installé des infrastructures, des dispositifs et ont mis à disposition des éducateur.rice.s des outils pédagogiques (intégration des modules Hygiène Santé Sécurité Environnement dans les programmes par exemple) encourageant le respect des habitudes de propreté et de protection de l'environnement. Par exemple : la mise en place de poubelles, la construction de dépotoirs pour stocker les déchets, le développement de jardins scolaires, de matériels de reboisement, d'équipements pour la pratique du set settal (signifie en wolof « propre et rendre propre » et désigne des activités axées sur le nettoyage des rues, l'assainissement et l'embellissement).

Les établissements au Togo semblent plus équipés que ceux du Burkina Faso et du Sénégal : entre 13% et 22% des enseignant.e.s interrogés déclarent que l'école n'a pris aucune mesure en termes d'éducation relative à l'environnement contrairement au Togo (à peine 5%).

À **Madagascar**, selon les enseignant.e.s interrogé.e.s, très peu d'établissements sont outillés en matière d'éducation relative à l'environnement, ce sont souvent des outils d'hygiène et d'assainissement que l'on retrouve dans les écoles (poubelle, matériel de nettoyage, etc). Pourtant, un **inventaire des approches et outils relatifs à l'Éducation relative à l'Environnement et au Développement Durable (ErEDD) mené par UNICEF Madagascar** - met en avant 140 outils existants, pour la plupart de format statique de type poster.

Pour la majorité des OSC consultées dans les quatre pays, la mobilisation de ressources financières demeure un problème. Certaines ont toutefois trouvé des solutions pour contourner ces difficultés en recyclant du matériel ou en s'appuyant sur les dons ou prêts de matériel.

L'**OSC ODOS** au Togo apporte un soutien à la fabrication, à partir de matériel de récupération (bidons d'huiles), de poubelles et de paniers à ordures pour les salles de classe et la cour de l'école.

Au **Sénégal**, dans le cadre du projet Un Oasis au cœur de Thiocès, la mairie a prêté le matériel préparatoire nécessaire au Centre de conseil pour adolescents de Mbour.

Dans le cadre des activités de reboisement, le Centre de conseil pour adolescents et l'association Action pour la Solidarité et le Développement de Kanel (Sénégal) ont bénéficié d'un soutien des services des eaux et forêts locaux au travers de la fourniture de plantes et d'un appui technique (suivi et traitements des plantes).

Si l'on prend l'exemple du **projet Écoles vertes d'ASD de Kanel (Sénégal)**, le diagnostic situationnel ou état des lieux a permis d'identifier des actions d'amélioration, de sécurisation et de protection de l'environnement des apprentissages des élèves. Ces actions se sont notamment concentrées sur le reboisement : dans les zones identifiées, les écoles ont fait l'objet d'un aménagement paysagé et ont été reboisées. Les élèves, à travers leur

gouvernement scolaire, ont été chargés de la mise en œuvre et du suivi de cette activité en lien avec les enseignant.e.s, les parents d'élèves et les services des eaux et forêts.

Dans le cadre du **Programme de Coopération Volontaire Compétences Leadership Éducation (PCV-CLÉ)** et du projet d'éducation à la promotion d'un environnement scolaire sain, la Coalition Nationale Togolaise pour l'Éducation Pour Tous (CNT/EPT) a également créé et distribué des **kits d'assainissement** (poubelles de tri, râtaux, coupe-coupe, houes, balais, manuels éducatifs, brouettes, bottes t-shirts etc.) auprès de 10 établissements.

À **Madagascar**, les Organisations de la Société Civile (OSC), les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et le système des Nations Unies jouent un rôle essentiel dans le financement et l'équipement des Écoles Primaires Publiques. En 2020, par exemple, un programme de l'UNICEF a diffusé des outils pédagogiques relatifs à l'EEDD auprès de 11 500 écoles à travers neuf des 22 régions du pays. Ce projet a touché environ un million d'élèves, un chiffre qui demeure faible par rapport à l'ensemble de la population scolaire de Madagascar. L'UNICEF a fourni des matériels didactiques pour renforcer l'enseignement.

À **Madagascar**, l'ONG **Planète Urgence**, via son projet **Planète Éducation**, collabore avec l'OSC locale MMAHARE pour fournir des kits pédagogiques (appelés Kit Mad'Ere) aux Écoles Primaires Publiques et pour soutenir la mise en œuvre de Plans d'Action Environnemental (PAE). Parmi les outils pédagogiques déployés, la création de jardins scolaires et de clubs environnementaux permet de sensibiliser les élèves à leur environnement immédiat et aux enjeux de sa protection. Pour passer de la théorie à la pratique en termes d'EEDD, les enseignant.e.s et les OSCs s'accordent sur la nécessité de créer une ligne allouée à l'EEDD dans le budget de l'État ainsi que d'augmenter les moyens financiers et matériels des écoles pour les ateliers pratiques et les outils pédagogiques.



© MEN Madagascar.  
Journée de reboisement

Au **Togo**, l'inscription de l'amélioration des ressources des écoles en matériels pédagogiques pour assurer un environnement scolaire sain dans le Plan Sectoriel de l'Éducation 2020-2030 souligne la volonté politique du gouvernement. Toutefois, si la volonté est là, l'étude constate le manque de ressources dédiées à l'EEDD. Les institutionnel.le.s indiquent un besoin de mobilisation des financements publics afin de répondre au manque d'équipements matériels des établissements scolaires et des OSC actives en vue d'une protection et d'une prévention efficace contre les menaces écologiques et climatiques.

Au **Togo**, la Direction des Ressources Forestières (DRF) et la Direction de l'Environnement (DE), - deux directions du **Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières** (MERF) - qui affirment consacrer près de 40% de leurs planifications à l'EEDD - soulignent le manque de ressources financières et matérielles

relatifs à l'EEDD, la nécessité de capitaliser et de vulgariser les approches réussies ainsi que de renforcer la collaboration entre les différents acteurs impliqués.. Par ailleurs, le renforcement de capacités des acteurs du MERF dans l'élaboration d'outils d'éducation en matière d'EEDD reste une perspective inéluctable. Pour relever ces défis, la Direction des Ressources Forestières (DRF) envisage la réalisation d'une cartographie des acteurs intervenant sur l'EEDD afin de mieux coordonner les efforts et optimiser les ressources disponibles et la Direction de l'Environnement (DE) propose de mettre en place une équipe nationale regroupant des représentants des ministères transversaux et des organisations de la société civile chargés de l'EEDD. La DE pense qu'il est également nécessaire de renforcer les capacités juridiques et institutionnelles en matière d'EEDD, afin de favoriser la mise en place de politiques et de cadres réglementaires favorables.

**« Il est essentiel de plaider en faveur d'un soutien financier accru de la part de l'État pour garantir le succès des initiatives d'EEDD sensibles au genre et à l'inclusion » selon un représentant de l'Agence Nationale de Gestion de l'Environnement du Togo.**

Au **Burkina Faso**, l'éducation à l'environnement est prise en compte dans les modules de formation initiale des éducateur.rice.s de la petite enfance et des professeur.e.s des écoles à l'Institut national de Formation des Personnels de l'Éducation (INFPE). Toutefois, depuis un certain temps, les cadres de formation continue des enseignant.e.s (surtout ceux du primaire) connaissent des dysfonctionnements relatifs au manque de ressources financières. Il existe cependant des modules de formations et des guides pédagogiques, élaborés avec l'accompagnement technique et financier de certains partenaires, qui font l'objet de formation et d'exploitation sur le terrain, au profit des enseignant.e.s du préscolaire, du primaire, du post-primaire et du secondaire. Ainsi en 2019, le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MENAPLN) a bénéficié de l'accompagnement de l'UNICEF et du Secrétariat permanent du Conseil national pour le Développement durable (SP/CNDD), du Ministère de l'Environnement, de l'Économie verte et des Changements climatiques (MEEVCC) pour l'élaboration d'un module de formation en vue d'offrir de meilleures conditions d'enseignement/apprentissage aux enseignant.e.s du primaire sur les questions liées aux changements climatiques et aux défis de la protection de l'environnement.

À **Madagascar**, l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable n'est pas encore intégrée aux formations continues des enseignant.e.s.

Bien que cette thématique figure dans les nouveaux programmes scolaires, il n'existe actuellement ni documents d'accompagnement, ni formations spécifiques pour soutenir la mise en œuvre effective de ces nouveaux contenus. Cette absence de ressources et de formation constitue un obstacle à l'application concrète des principes du développement durable dans les écoles. La visibilité de l'importance de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) reste limitée, en particulier dans la perception des différents acteurs du changement. La formation d'expert.e.s en EEDD, prêt.e.s à agir, pourrait représenter une stratégie unificatrice et porteuse d'avenir. Malgré les urgences sociales et économiques actuelles, il est essentiel de construire une vision orientée vers le moyen et le long terme.

Au **Sénégal**, le **programme AdaptAction de l'Agence Française de Développement** prévoit d'élaborer, avec le Ministère de l'éducation nationale, l'appui technique du Centre d'Éducation et de Formation environnementales (CEFE) du ministère de l'Environnement et de la Transition écologique et en partenariat avec les acteurs du secteur, un mode opératoire encadrant un fonds pour financer des appels à projets destinés aux comités de gestion et acteurs locaux afin de travailler avec la communauté scolaire et périscolaire sur les thématiques du genre, d'inclusion sociale, de l'adaptation au changement climatique. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du programme d'appui au développement de l'éducation au Sénégal (PADES II) financé par l'Agence française de développement.

## Renforcer les capacités des personnels éducatifs

Le besoin en formation des enseignant.e.s est une question centrale pour une meilleure prise en charge de l'éducation environnementale dans les écoles et les établissements.

Dans les quatre pays, la formation des personnels éducatifs à l'EEDD figure parmi les principales recommandations des enseignant.e.s consulté.e.s (23% au Togo, 32% au Burkina Faso, 65% au Sénégal et 70% à Madagascar) à destination du gouvernement.

Selon la **COSYDEP Sénégal**, la formation des enseignant.e.s à l'EEDD doit être prise en charge directement par les centres de formation. La COSYDEP préconise également la construction de ponts entre les disciplines dans le cadre des formations des enseignant.e.s afin de favoriser une approche interdisciplinaire.

*« Les acteur.rice.s institutionnel.le.s doivent être au cœur du processus de formation avec comme chef de file le ministère de l'environnement. À ce niveau, l'approche multisectorielle doit être de mise pour concevoir des contenus qui intègrent les préoccupations du Sénégal en matière d'éducation environnementale. Des contenus doivent connecter les savoirs enseignant.e.s à la vie pratique, en orientant les élèves dans des actions de préservation et de restauration à travers des programmes de formation professionnelle. »* selon la COSYDEP Sénégal.

**« Le gouvernement doit organiser des sessions de formations ou de renforcement de capacités pour les enseignants, les gouvernements scolaires, la communauté » selon un enseignant.e au Sénégal.**

**« Dans les emplois du temps, la notion est abordée en éducation morale et civique mais très peu de documents évoquent le thème. » enseignant.e du Burkina Faso.**

Les enseignant.e.s consulté.e.s semblent être peu informé.e.s des mesures prises par leur gouvernement en termes d'éducation relative à l'environnement.

Pour 24% au Burkina Faso, 28% au Sénégal, 41% à Madagascar et 46% au Togo des enseignant.e.s interrogé.e.s, le gouvernement a instauré des thématiques et des modules relatifs à l'EEDD dans les programmes comme l'enseignement du code de l'environnement, l'introduction dans les matières générales de notions sur l'environnement et la connaissance des risques de catastrophes naturelles liés à la dégradation de l'environnement, des leçons sur le gaspillage de l'eau, les feux de brousse et la pollution, etc. 20% au Sénégal, 10% au Togo et 25% au Burkina Faso des enseignant.e.s interrogé.e.s répondent, quant à eux, ne connaître aucune mesure mise en place par le gouvernement en matière d'EEDD. **À Madagascar**, 92% des enseignant.e.s enquêté.e.s répondent ne pas connaître l'existence d'un cadre d'action pour l'EEDD dans le cycle fondamental.

Afin de pallier ce manque, certaines OSC proposent des formations relatives à l'EEDD à destination du corps éducatif.

Au **Togo**, la **CNT/EPT en partenariat avec le programme PCV-CLE**, a formé soixante-dix enseignant.e.s et deux cents élèves (vingt par établissement) dans dix établissements scolaires sur l'éducation civique, la citoyenneté, la protection de l'environnement et la gestion durable des déchets, ainsi que cinquante parents d'élèves des écoles cibles et les leaders communautaires des localités concernées. Le projet a également permis de former trente membres ainsi que le personnel de la CNT/EPT sur ces thématiques et d'impliquer des enseignant.e.s dans la sensibilisation des acteurs scolaires et communautaires aux mécanismes de coordination locale des projets de protection de l'environnement. Les leçons suivantes ont pu être tirées :

- le renforcement de capacités des OSC est un puissant levier de démultiplication des compétences et de leadership ;
- la formation des enseignant.e.s est essentielle à l'intégration de l'EEDD dans les établissements scolaires et les programmes d'enseignement/apprentissage ;
- l'implication des enseignant.e.s dans la formation des élèves les rend responsables du suivi de la mise en œuvre, du suivi et de la supervision des acquis et de sa pérennisation dans les établissements scolaires.

Au Sénégal, la **COSYDEP** met en œuvre le **projet Environnement durable par des Écoles vertes (EDEV)**, qui cible les régions de Saint-Louis (Nord) et de Fatick (Centre), impactées par les changements climatiques et environnementaux. Si la première est confrontée à l'épineuse question de l'érosion côtière et une dégradation environnementale, la seconde fait face à une salinisation avancée des terres. Ce phénomène a des conséquences sur le cadre de vie, l'environnement des apprentissages, la continuité et le maintien des enfants à l'école. Le projet EDEV a pour objectifs de :

- Promouvoir une meilleure prise en compte de l'éducation environnementale dans les curricula et les programmes d'éducation à travers des actions de plaidoyer ;
- Renforcer les compétences des enseignant.e.s et des élèves sur les questions environnementales et de développement durable, à travers des activités civico-citoyennes, pédagogiques et intellectuelles ;
- Produire des outils pour l'adoption de comportements et de pratiques favorables au développement durable y compris améliorer et préserver l'environnement des établissements ciblés par la mise en place de cadres d'apprentissage modèles, dénommés « écoles vertes » : espaces verts, façades végétalisées et coins poubelles.

Le rapport d'avancement du projet EDEV de la COSYDEP Sénégal révèle des actions de mise en relation avec les partenaires techniques comme les services des Eaux et Forêts et les autorités académiques et scolaires. La région de Saint-Louis a tenu un atelier de renforcement des capacités des élèves et enseignant.e.s dans les trois collèges cibles. Les modules sur l'éducation environnementale, le changement climatique et le développement durable ont été déroulés. La région Fatick organisera un atelier de formation.

Au **Burkina Faso**, le projet d'**Éducation au Développement Durable (EDD)** mise en œuvre par l'**Association pour le Développement des Aires Protégées (ADAP)** vise à développer des compétences environnementales chez les futur.e.s enseignant.e.s au travers d'une formation spécialisée. Afin que les élèves du primaire puissent bénéficier au mieux de ce programme d'enseignement, il a été décidé de développer des fiches pédagogiques qui viendront en support du manuel de formation. Le projet intervient auprès de 14 écoles primaires pilotes en proposant la création d'activités pratiques dans des domaines tels que le maraîchage, l'embellissement et le reverdissement, l'hygiène et la connaissance de la nature.

Plusieurs guides pédagogiques ont également été développés par des OSCs et des institutionnels au Burkina Faso :

- Le guide pédagogique *Éduquer à l'environnement en vue du développement durable* a été réalisé à la suite d'un séminaire (2009) par le Syndicat National des Enseignants Africains du Burkina (SNEA-B), membre de la CN-EPT/BF et la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).
- Le Guide de l'enseignant en éducation environnementale édité (2004) par le deuxième programme national de Gestion des Terroirs (PNGT II). Conjointement édité par le ministère chargé de l'éducation et celui chargé de l'agriculture, ce guide est destiné aux enseignant.e.s du primaire de sa zone d'intervention et entend contribuer à modifier positivement le comportement de la communauté scolaire vis-à-vis de son environnement.

À **Madagascar**, l'OSC **MMAHARE** en partenariat avec la GIZ a créé en 2007 le kit MAD'ErE qui est un outil pédagogique ludique en langue malgache à destination des enseignant.e.s pour mener des séances d'EEDD dans leur classe. Le kit représente les différents écosystèmes de Madagascar à travers un système d'image à scotcher sur un tableau. En 2022, avec l'appui de Planète Urgence, il a été simplifié pour abaisser les coûts de production. MMAHARE forme et accompagne les enseignant.e.s à l'utilisation de ce kit et plus globalement à l'EEDD dans trente Écoles Primaires Publiques de Madagascar.

## INTENSIFIER LES APPROCHES INTERSECTORIELLES ET PÉRENNISER LES BONNES PRATIQUES

Selon l'étude et les pratiques analysées, les problèmes environnementaux et l'urgence climatique doivent faire l'objet d'un travail pluri-acteur.rice.s et multi-sectoriels notamment sur le continuum éducation-environnement-santé-protection et être suffisamment pris en compte dans les politiques publiques.



## Faciliter le continuum éducation environnement-santé-protection

Pour les enseignant.e.s, OSC et institutionnels consulté.e.s, l'EEDD n'a pas seulement une visée pédagogique.

L'école « est par essence le cadre naturel où se forment les esprits de demain, le laboratoire idéal pour façonner le futur citoyen » pour l'Association Kanel.

À Madagascar, un enseignant témoigne « en tant que responsable des jeunes, assumer la responsabilité de l'environnement, ce n'est pas seulement éduquer au respect de la nature, mais aussi les impliquer dans des projets pour la communauté globale et locale. »

Selon une majorité d'enseignant.e.s consulté.e.s dans les quatre pays cibles, l'EEDD doit :

- faire en sorte que l'élève soit conscient des enjeux climatiques et environnementaux au 21e siècle afin de participer à l'amélioration des changements climatiques ;
- former des citoyen.ne.s éco responsables, conscient.e.s des défis environnementaux actuels et à venir et capables de contribuer pleinement au développement durable.

L'étude souligne l'importance de saisir une approche transversale et multisectorielle pour faire face de manière suffisamment résiliente et efficace à l'ensemble des crises multisectorielles (sanitaires, écologiques, économiques ou politiques) auxquelles les populations sont confrontées.

**L'EEDD a pour objectifs « un changement de comportement des plus jeunes, de former les citoyens de demain et de sensibiliser les populations à l'écocitoyenneté » déclare un.e enseignant.e. au Sénégal.**

**L'EEDD doit être « un des axes prioritaires face à l'urgence climatique » puisqu'« une entrée par l'école garantit des changements de comportements durables » affirme un représentant du Centre de Suivi écologique au Sénégal.**

C'est notamment ce que propose l'**association DEFI au Togo** en adoptant dans le cadre de son projet une **démarche croisée éducation-environnement-santé** : dans le but de sensibiliser les jeunes aux questions environnementales, elle propose, via une pédagogie active, des formations à l'environnement, une sensibilisation à l'hygiène en milieu scolaire ainsi que des activités concrètes autour de l'arbre et du reboisement. Pour cette ONG, faciliter le continuum éducation-environnement-santé et protection, est donc une priorité pour garantir que les plus jeunes soient un jour en mesure de se préparer, d'atténuer, voire de prévenir les désastres et surtout d'être plus résilients face aux chocs ponctuels et récurrents.

Les acteur.rice.s consulté.e.s partagent la volonté de faire de l'éducation à l'environnement un sujet transversal. En parallèle de l'EEDD, les institutionnels demandent la mise en place d'activités périphériques qui permettront de renforcer l'EEDD dans les communes, à savoir la gestion des ordures et des eaux usées, le tri des ordures ménagères et l'aménagement des espaces urbains.

Les différents secteurs abordent les enjeux environnementaux et de développement durable via les Objectifs de Développement Durable (ODD), mais les actions restent souvent dispersées, limitant leur efficacité. Chaque ministère agit de manière isolée : le secteur entrepreneurial sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), le Ministère de l'Environnement sur la reforestation, et le Ministère de l'Eau sur l'assainissement. Bien qu'un **comité interministériel sur l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD)** existe, une coordination plus forte est nécessaire pour harmoniser les efforts et maximiser leur impact à travers une approche intersectorielle concertée. Un réseautage plus fluide et visible entre ces différents secteurs permettrait de maximiser l'impact des initiatives et de renforcer la visibilité et l'importance de la thématique environnementale. De même, les **Organisations de la Société Civile (OSC)**, qui interviennent également de façon sectorisée, gagneraient à intégrer une approche plus collaborative pour une meilleure efficacité.

Le continuum, c'est-à-dire la coordination et l'harmonisation des efforts entre les différents acteurs et secteurs, est essentiel pour créer des synergies et éviter la dispersion des actions. Une approche intégrée permettrait non seulement de valoriser les efforts individuels, mais aussi de les inscrire dans une démarche plus globale, avec un impact à long terme, tout en renforçant la capacité de chaque secteur à contribuer de manière significative aux objectifs de durabilité et de protection de l'environnement.

### Mettre en réseau des acteurs pluri-secteurs

Selon les pratiques analysées et les acteur.rice.s consulté.e.s, une approche intégrée, multisectorielle et multidisciplinaire implique une mise en réseau et une coordination des acteur.rice.s.

Les enseignant.e.s sont ainsi les premier.e.s à faire part du trop grand « cloisonnement » de leurs activités et évoquent un réel besoin de partage d'expériences entre les différents établissements. Certains vont plus loin et demandent la mise en place par les plus hautes instances dirigeantes d'outils de sensibilisation, notamment la création de comités/clubs d'environnements au sein des établissements scolaires, mais également de brigades, comité, cellule de veille et de valorisation de l'environnement au sein des villes ou département pour faire reconnaître la valeur ajoutée de l'EEDD et « faire adhérer et agir au plus vite ».

Les leçons tirées du projet **Jeunesse-Environnement-Action** mené par **YOULIDA** au Burkina Faso (une initiative pour mobiliser les jeunes autour de la cause de la santé environnementale et du bien-être) mettent ainsi en évidence la nécessité d'une approche holistique et collaborative pour aborder les défis environnementaux et éducatifs.

Cela implique de renforcer les partenariats communautaires, d'accroître la sensibilisation, d'adopter une approche inclusive et équitable et d'encourager l'engagement des jeunes dans la recherche de solutions durables.

Certaines OSC proposent également d'instaurer un cadre de coordination multisectorielle, dont l'objectif sera de renforcer la coordination entre les parties prenantes publiques concernées, en particulier les acteurs.rice.s d'autres secteurs que le secteur traditionnel de l'éducation, tels que les acteurs non étatiques et le secteur privé.

À l'échelle locale, la communauté éducative écocitoyenne devrait s'élargir grâce à un réseau d'acteurs multiples et actifs. Une approche systémique, initiée au niveau des politiques, permettra sans doute de développer des actions concrètes avec un impact palpable et visible.

### La création d'un Observatoire sur le territoire

Face à l'exploitation abusive des ressources forestières dans la région de Kolda au **Sénégal**, le **Forum Civil Section Kolda** a lancé en 2018 le projet Défense du territoire et des biens naturels communs, promouvant une citoyenneté active de femmes et jeunes de la région de Kolda (ZONE HUMIDE). Dans le cadre de ce projet a notamment été créé un Observatoire sur le territoire (OSTER), un cadre de concertation composé de toutes les parties prenantes (la Commune de Coumbacara, réceptacle du projet, du forum civil Kolda autour d'un consortium

avec 7a et ISRA, de la sous-préfecture, des services techniques, des chefs de village en charge de choisir les membres de l'OSTER) ayant pour principales missions de collecter des données, de capitaliser, d'alerter sur les menaces environnementales et de proposer des stratégies de réponses concertées entre la société civile et les autorités locales pour défendre le territoire et les biens naturels communs face aux différentes menaces environnementales. Le projet, déjà répliqué à Bignona en 2021 et en 2022, est en passe de devenir un mécanisme national à travers le projet USAID TRACES ( Observatoire Territorial du Secteur Extractif dans tout le Sénégal). Ce succès tient notamment au portage et partage du projet entre toutes les parties prenantes (une conception concertée du projet et élaboration d'une note d'orientation conjointe), à l'engagement de toutes les parties prenantes, aux renforcements de leurs capacités et de leurs pouvoirs d'action, à la mise à disposition d'outil de travail et à un rigoureux dispositif de suivi évaluation. L'implication des acteurs a notamment permis la responsabilisation de la population locale, qui était au départ du projet peu mobilisée et se sentait inapte à réaliser ce travail. Parallèlement à cette initiative, les enfants ont été impliqué.e.s notamment via la création des Clubs d'Intégrité à la Citoyenneté Active (CICA), encadrés par les enseignant.e.s.

## Assurer la bonne diffusion et l'institutionnalisation des pratiques

Les résultats de nos questionnaires menés au Togo, au Sénégal, à Madagascar et au Burkina Faso montrent de nombreux efforts des OSC, des communautés et des institutionnels menant à des résultats encourageants souvent très localisés. Or, certaines de ces initiatives nécessitent d'être portées à plus grande échelle et intégrées dans les politiques publiques.

« Les projets étant par nature focalisés sur une localité et un aspect à améliorer, chaque région développant un aspect contraignant lié à la dégradation de son environnement et nécessitant d'être traité ».

### Mettre en commun les bonnes pratiques et renforcer les collaborations

Les OSC consultées, partageant la volonté de porter les initiatives à une plus grande échelle, insistent sur la nécessité, pour y parvenir, de renforcer la collecte de données et d'informations, de doter les projets de dispositifs de suivi évaluation rigoureux, et de partager in fine les analyses et les bonnes pratiques lors d'ateliers d'échanges auxquels prennent part l'ensemble des parties prenantes. Ce fut le cas dans le cadre de cette étude lors des **ateliers organisés les 14 mars et 5 avril 2023 par la COSYDEP à Dakar et par la CNT/EPT à Lomé**. Les rencontres ont réuni, en hybride, des institutionnels des ministères chargés de l'éducation primaire, secondaire, de la formation professionnelle et de l'environnement ainsi que les partenaires de mise en œuvre du projet, des OSC et des enseignants de différentes régions du Sénégal, du Togo et de la France. Autant d'acteur.rice.s réuni.e.s autour d'une même table qui ont pris connaissance des résultats pour enrichir les enseignements tirés des résultats de l'étude, élaborer une série de recommandations issues de leurs analyses et des échanges visant à mieux intégrer l'EEDD tant au sein du système scolaire que des programmes d'éducation non formelle et contribuer à l'enrichissement des recommandations.

Ils ont notamment insisté sur l'implication de

toutes les parties prenantes en vue de partager chaque projet avec les parents d'élèves, les autorités territoriales et académiques pour une meilleure institutionnalisation de l'action et son intégration dans la cartographie des besoins.

À la suite de la COSYDEP et de la **CNT/EPT, la CN-EPT/BF du Burkina Faso** a également organisé le 14 octobre 2024 à Ouagadougou un **atelier de restitution** de la synthèse des données collectées et analysées sur l'EDD. Là également, la rencontre a réuni des institutions étatiques (Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales et le ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement), des députés, des membres de la coalition, des OSCs, des enseignants, des organisation de jeunes, des représentants des médias, des ONG nationales et internationales, institutions académiques.

Il s'agit de partager les résultats et recommandations de l'étude aux différents acteurs et de recueillir les suggestions de ces derniers en vue d'améliorer le document de base.

À Madagascar, une étude a été menée il y a plusieurs années sur les acteurs œuvrant sur l'EEDD. 64 acteurs (OSC et ONG) ont été recensés.

### Assurer un plaidoyer au niveau des circonscriptions et du ministère

Le travail de plaidoyer ainsi que les principaux messages ont notamment pour but d'être adressés aux décideurs publics, ministres, représentant.e.s de l'autorité, qui « *doivent être invités aux ateliers de restitutions et de partages* », insiste une OSC. Leurs contributions et présences sont indispensables pour garantir la diffusion et l'adoption au plus haut niveau des recommandations formulées.

Certaines OSC développent même de véritables stratégies de plaidoyer en permettant notamment aux premiers concernés de porter eux-mêmes les recommandations formulées.



Le Club Changement Climatique de Ziguinchor (Sénégal) vise à influencer les politiques publiques en formant les jeunes aux stratégies de plaidoyer afin qu'ils puissent porter eux-mêmes auprès des autorités leurs recommandations.

De nombreuses ONGs et OSC partagent la volonté de faire des jeunes de véritables éco-citoyens, acteur.rice.s de changements et de nouvelles dynamiques environnementales. Le **projet Acte** mené par **Action Education au Togo** a pour but de contribuer à un meilleur accès aux droits des enfants et des jeunes en renforçant leur pouvoir d'agir en tant qu'acteur.rice.s de changement, notamment en matière de développement durable. Dans le cadre de ce projet, l'association des jeunes des quartiers des communes d'Agoè-Nyivé 4 et 6 dénommée «Les Amis du Futur» a initié une campagne de salubrité publique de 30 jours avec pour objectif de nettoyer le quartier Kotokoli Zongo. Les jeunes ont mobilisé plus de 200 personnes qui ont nettoyé les dépotoirs sauvages dans le quartier. En parallèle des activités concrètes de salubrité publique, les jeunes ont mené une campagne de sensibilisation de porte-à-porte et de formation des agent.e.s sensibilisateur.rice.s du quartier. Conscient.e.s des conséquences de l'insalubrité sur la santé des populations, les jeunes ont souhaité montrer le rôle que les populations doivent jouer pour l'hygiène et l'assainissement de leur milieu de vie et faire prendre conscience des dangers que représentent l'insalubrité et la cohabitation avec les dépotoirs sauvages anarchiques.

Le projet d'**Éducation au Développement Durable** (EDD) mis en œuvre au Burkina Faso par l'Association pour le Développement des Aires Protégées entre en droite ligne avec le plan d'action d'éducation environnementale du sous-secteur éducation de base dans sa composante sensibilisation, information/formation en Éducation Environnementale (EE). Sur la base d'un état des lieux et de la littérature de référence, un programme d'enseignement a ainsi été mis en œuvre avec les responsables de

l'École Nationale des Enseignants du Primaire (ENEP) actuel Institut National de Formation des Personnels de l'Éducation (INFPE) de Fada N'Gourma.

### Une initiative locale, concertée et adressée aux pouvoirs publics

Face aux nombreuses inondations dans la région de Dakar, et en particulier dans la banlieue et la frange maritime sud, et à leurs impacts sur la scolarité de milliers d'enfants, la **COSYDEP**, en partenariat avec l'UNICEF, a réalisé en 2012 une **étude pour améliorer la connaissance du risque et des aléas d'inondation** par les parties prenantes, contribuer à la diminution de la vulnérabilité à l'inondation des écoles situées en zone inondable, améliorer la gestion de crise en cas d'inondation et enfin renforcer les capacités des acteur.rice.s pour la mise en œuvre d'un plan global de prévention et de lutte contre les aléas d'inondation dans les écoles du cycle fondamental (élémentaire et moyen) de la Région de Dakar. Le choix a été fait de réaliser l'étude sous la forme d'une cartographie détaillée « *plus parlante pour donner une idée nette et large de la situation et rendre le produit beaucoup plus accessible et la lecture de la situation plus facile, même pour les non alphabétisés* ». La démarche utilisée repose sur des investigations sur le terrain, complétée par une recherche documentaire et des entretiens avec les autorités administratives des organes déconcentrés ou décentralisés, certains services techniques régionaux, le Ministère de l'Éducation, le Centre de Suivi Ecologique, l'Agence Nationale de la Statistique, l'Inspection d'Académie, le Ministère de l'Intérieur, le Service METEO, le Ministère de l'Urbanisme, le Chef de file des bailleurs du secteur Éducation, etc. Les cartes ont été largement diffusées dans les écoles, dans chacune des IDEN de la région, au niveau des municipalités et dans les services techniques concernés et sont régulièrement mises à jour.

Elles sont accompagnées d'un document de synthèse qui présente de manière synthétique et didactique les données recueillies. Il reconnaît l'existence d'une mobilisation des acteurs publics face aux inondations mais souligne que leurs efforts restent cloisonnés, qu'il n'y a pas d'approche préventive ni un suivi constant des mesures, et propose plusieurs recommandations en direction des autorités publiques, pour notamment construire une meilleure coordination et cohérence des réponses institutionnelles en la matière. À noter que cette cartographie, menée dans la région de Dakar uniquement, devrait permettre de valoriser l'innovation et la méthodologie et de répliquer la démarche dans d'autres zones du pays.

Les débats soulignent les limites de l'approche projet, notamment la question de la pérennité des actions terrain en matière de protection et de préservation de l'environnement. Les actions, quelles que soient leur pertinence, s'arrêtent souvent avec la fin des projets. L'étude révèle donc l'importance d'en faire une question politique afin de ne plus demeurer dans la dynamique de projets.

Dans ce contexte, pour assurer la bonne diffusion et l'institutionnalisation des pratiques, les participant.e.s à la restitution du **Togo** conseillent de :

- accompagner la mise en place de la table ronde des partenaires pour créer des programmes pérennes ;
- appuyer les sensibilisations par des mesures fortes comme l'obligation des associations des parents d'élèves à mettre en place des comités environnementaux afin de provoquer une réelle prise de conscience ;
- privilégier des approches de conscientisation assorties de prise d'engagement ;
- impliquer les élus locaux dans la gestion de leur commune et les évaluer en fin d'année ;
- redynamiser au niveau des communes des services d'hygiène et d'assainissement ;
- renforcer l'implication des communes dans la gestion des ordures ;
- récompenser les communes et établissements scolaires les plus performants en matière de gestion de l'environnement ;
- opter pour une action commune de tous les ministères sur la question environnementale ;
- rendre exécutoire la politique nationale de l'environnement ;
- créer une police de l'environnement ;
- rendre plus fonctionnels les clubs de l'environnement dans les établissements scolaires ;
- renforcer les actions de la journée de la citoyenneté tous les premiers samedis du mois.

### Sensibiliser sur les bonnes pratiques via les médias

Selon le **Réseau des journalistes et des communicants en éducation** (RJCE) du Togo, les acteur.rice.s institutionnel.le.s et les partenaires sociaux doivent intégrer dans leur plan d'action et leur budget des communications sur les radios communautaires, les réseaux sociaux, et autres média modernes ou traditionnels afin de toucher un public plus large.

Les médias traditionnels (radios et télévisions) ainsi que les formes modernes de communication et d'information (WhatsApp, Facebook, internet, YouTube, Tik Tok), éveillent et maintiennent la conscience d'un nombre croissant d'acteur.rice.s sur les enjeux de la protection de l'environnement. Ils suscitent la participation de tous, en sensibilisant à l'importance de la protection de l'environnement et en transmettant aux générations les bonnes pratiques d'éducation à la protection de l'environnement. Toutes ces actions ne seront durables que si un plan de communication opérationnel sur les questions environnementales est conçu, budgétisé de façon appropriée à tous les niveaux.

Pour la **Coalition Nationale pour l'Éducation Pour Tous du Burkina Faso** (CN-EPT/BF), la **sensibilisation et la formation sont des préalables indispensables à la construction d'un développement durable**. Il est donc capital de travailler à une prise de conscience et un engagement des populations surtout des jeunes via les médias. Avec le soutien de Oxfam et de Danida, elle a formé des jeunes, issu.e.s de 8 organisations de jeunesse, à la création de contenus sur les questions de protection

de l'environnement pour les médias sociaux, transformant les plateformes numériques en outils de plaidoyer climatique plutôt qu'en simple divertissement. Cette formation a permis aux jeunes d'utiliser leurs compétences numériques pour une action climatique efficace à travers des campagnes digitales sur l'éco-citoyenneté et la justice climatique en français et anglais mais aussi dans les langues nationales comme le Moré, le Dioula.

## Conclusion

Les résultats issus de l'« *État des lieux des enjeux de l'Éducation au Développement Durable notamment en Afrique de l'Ouest/Sahel, à partir des exemples du Burkina Faso, de Madagascar, du Togo et du Sénégal* » révèlent une prise de conscience des acteur.rice.s (institutionnel.le.s, enseignant.e.s et OSC) éducatifs sur l'importance de l'EEDD pour prévenir et atténuer les impacts du changement climatique, une volonté d'agir sur ces enjeux et une multitudes d'initiatives intéressantes mises en oeuvre. Toutefois, le manque de ressources dédiées ainsi qu'une priorisation insuffisante de l'EEDD dans les politiques publiques et les programmes éducatifs et environnementaux ressortent comme des obstacles majeurs au développement de l'EEDD.

Au niveau des institutionnel.le.s, malgré un déficit d'approches communes intersectorielles (éducation, formation professionnelle, santé et environnement), chaque secteur intègre dans son programme d'actions la prise en compte de la problématique éducation environnementale et au développement durable. La proactivité des enseignant.e.s combinée aux initiatives des OSC permettent de capitaliser des initiatives significatives afin d'améliorer les connaissances et la mise en action des élèves et des communautés.

Conamept, +261 34 05 045 54, conameptmada@gmail.com, Antananarivo,  
Cosydep Sénégal, +221 33 827 90 89, Sitecosydep@gmail.com, PGFP+29F, Dakar, cosydep.org  
CN EPT Burkina Faso, +226 25 40 86 96, cneptbf@yahoo.05 BP 6515 Ouagadougou, Burkina Faso, cneptbf.org,  
CNT EPT Togo, +228 22 26 49 47, contact@cnt-ept.org, Lomé, Togo, cnt-ept.org/

Coalition Education communication@coalition-education.fr. 53 bd de Charonne, Paris 11e, France